

I

LA NOTION DE CIRCONSTANCE

1 LE CIRCONSTANT DANS

LA PENSÉE GRAMMATICALE GRÉCO-LATINE

L'adjectif "*circonstanciel*" est entré, selon Michel LE GUERN, pour la première fois, dans la grammaire gréco-latine en 1747.¹ Le circonstanciel a été choisi et inventé pour désigner un complément établi au côté du complément d'objet direct et du complément d'objet indirect.² L'origine de l'adjectif "*circonstanciel*" vient de "*circonstance*" du latin *circumstantia* qui signifie littéralement : ce qui est autour. Bien qu'elle soit plus ancienne que le circonstanciel, la circonstance était, avant tout, une notion de la rhétorique utilisée généralement dans les tribunaux.

En effet, lors d'une instruction criminelle, à l'époque antique gréco-romaine, on parlait de circonstances, au pluriel, qui accompagnent un crime. Ce qui signifie qu'il n'existe pas qu'une sorte de circonstance liée au crime mais plusieurs sortes. Ainsi, les différentes circonstances sont les réponses aux questions posées, lors de l'instruction, et qui ont été réunies dans ce vers latin :

*Quis, quid, ubi, quibus auxilium, cur, quomodo, quando.*³

¹ Michel LE GUERN, « Les antécédents rhétoriques de la notion de circonstance », in : *Autour du circonstant*, p. 53.

² Voir à ce propos, André CHERVEL, « Rhétorique et grammaire : Petite histoire du circonstanciel », in : *langue française*, p.17.

³ Voir Bernard LAMY, *La rhétorique ou l'art de parler*, Paris, Pralard, 1688, t. 3.

Traduction :

« *Qui, quoi, où, par quels moyens, pourquoi, comment, quand ?* »¹

Introduite en grammaire, la circonstance est définie comme une particularité, un élément secondaire qui accompagne, entoure, conditionne ou détermine un fait principal.² Le complément circonstanciel, est un nom ou une préposition qui apporte une détermination secondaire de circonstance. Le circonstanciel répond, le plus souvent, aux questions suivantes : Quand ? Comment ? Où ? Combien ?

Cela dit, l'apparition moderne du concept de circonstanciel, dans les grammaires des langues indo-européennes, révèle son absence dans les grammaires antiques, notamment dans la grammaire générale grecque. A ce propos, dans son article consacré au circonstant en grec ancien, Louis BASSET fait une introduction avec pour titre : L'absence du circonstant dans la tradition grammaticale grecque. Louis BASSET affirme que : « La notion moderne de circonstant apparue dans Lucien TESNIÈRE (1959) est l'héritière de la tradition scolaire du complément circonstanciel, elle-même née au dix-huitième

¹ Dictionnaire Latin/français, *Le grand Graffiot*, Paris, Hachette, 2000.

Ce vers est un hexamètre mnémotechnique, qui renferme ce qu'en rhétorique on appelle les circonstances : la personne, le fait, le lieu, les moyens, les motifs, la manière et le temps. Il résume ainsi toute l'instruction criminelle : Quel est le coupable ? Quel est le crime ? Où l'a-t-on commis ? Par quels moyens ou avec quels complices ? Pourquoi ? De quelle manière ? A quel moment ? Ce vers nous a été transmis par le rhéteur latin QUINTILIEN (v. 30 - v. 100 apr. J.C.)

² *Trésor de la langue française*, t. 5, pp. 829-830.

siècles ».¹ Il ajoute : « On ne trouvera donc nulle part dans la tradition grammaticale grecque l'élaboration d'un concept qui lui correspondrait un tant soit peu. Cela n'a rien d'étonnant, car il s'agit là d'un concept, avant tout, syntaxique. Or les grammairiens grecs se sont peu préoccupés de définir et de distinguer des types de constructions syntaxiques. »²

Il n'y avait pas, selon Louis BASSET, une conception de la syntaxe chez les grammairiens grecs anciens, qui correspondrait à la conception moderne d'aujourd'hui. En tant que science autonome, la syntaxe n'existait pas encore dans l'antiquité. Tout traité de grammaire est en effet dans l'antiquité fondamentalement une phonétique et une morphologie. C'est à dire un inventaire et une description des formes. Il est vrai qu'il existe en grec le mot "περίστασις" qui correspond à la circonstance de la rhétorique. Mais il n'a aucun lien avec la grammaire.³ Selon Michel LE GUERN « Le mot grec "περίστασις" semble absent de l'œuvre d'Aristote, du moins dans cette acception. C'est très vraisemblablement un mot stoïcien, qui concerne les

¹ Il est important de préciser que la notion de circonstant connaît plusieurs définitions dont celle de Lucien TESNIÈRE : Le circonstant est l'unité ou la suite d'unité qui exprime les circonstances de temps, de lieu, de manière dans lesquelles se déroule le procès exprimé par le verbe. Le circonstant sera ainsi soit un adverbe, soit un équivalent d'adverbe. Le circonstant s'oppose aux actants, qui désignent ceux qui, d'une manière ou d'une autre, participent au procès.

Il y a également la définition que l'on donne en grammaire moderne : Le circonstant est le nom qui s'applique aux syntagmes prépositionnels, compléments de groupe verbal ou de phrase. Mais le circonstant peut ne présenter aucune préposition réalisée en surface. Exemple : Il vient demain.

Voir le *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, p.85.

² Louis BASSET, *Autour du circonstant en grec ancien*, in : *Autour du circonstant*, p.11,

³ Idem, p.11.

situations concrètes et non le discours. On reste loin des circonstanciels de la grammaire. »¹

¹ Michel LE GUERN, op. cit., p. 59.

2 LE CIRCONSTANT EN LINGUISTIQUE MODERNE

En linguistique moderne, on qualifie de *circonstanciel* ou *circonstant* tout complément de verbe ou de phrase marquant les circonstances. Sur le plan distributionnel, le circonstant est fréquemment identifié comme "facultatif". En réalité, le circonstant n'est pas absolument facultatif, car il existe des verbes comme "*habiter, demeurer, résider, etc.*" qui nécessitent, sur le plan sémantique, un complément circonstanciel. D'autre part, le circonstant n'est pas le complément exclusif du verbe, mais il est également celui de la phrase. En effet, le circonstant est complément du verbe, lorsque celui-ci se combine exclusivement avec le lexème verbal et spécifie l'action exprimée par le verbe.

Exemple :

Il va à **Paris**

Circonstant (complément de verbe)

Le circonstant est complément de phrase lorsqu'il porte sur la mise en relation du verbe avec son sujet : il spécifie, à l'instar du complément verbal, l'évènement, le fait dans son entier.

Exemple :

Hier, j'ai rencontré Paul.

Circonstant Verbe
(Complément de phrase)

Sur le plan morphologique, d'après Lucien TESNIÈRE, seul l'adverbe ou un équivalent d'adverbe est susceptible d'occuper la fonction de circonstant. Ainsi, le circonstant peut être un mot (ici, là, ailleurs, hier, dimanche), comme

un syntagme prépositionnel (dans la forêt) ou sans préposition (le dimanche, autre part). Pourtant d'autres classes de mots possèdent également cette particularité. Il s'agit des noms (l'hiver, la journée), des adjectifs (fort, bas, ex : parler fort) et certains types d'adverbes (rapidement, longuement).

Sur le plan sémantique, le circonstant exprime, selon Lucien TESNIÈRE, les circonstances de temps, de lieu, de manière, dans lesquelles se déroule le procès exprimé par le verbe. En réalité, les circonstances citées par les grammairiens et linguistes, sont extrêmement nombreuses, à se demander s'il existe une limite. À ce propos, André CHERVEL explique : « Le problème majeur des circonstanciels était et est encore l'impossibilité d'en arrêter une liste exhaustive. »¹ Ce problème majeur des circonstanciels a fait l'objet d'études permettant de délimiter la catégorie des circonstances, voire des circonstants. Les recherches, en vue d'une délimitation, ont pris en compte les différents critères grammaticaux comme la morphologie, la syntaxe et la sémantique. Mais c'est bien ce dernier critère qui nous semble le plus intéressant et dont nous allons tenter de comprendre ci-suit.

Ceci dit, nous avons vu précédemment que le sens lexical du terme circonstance est : ce qui est autour de. La notion de circonstance est traditionnellement évoquée pour définir sémantiquement le complément circonstanciel. Une notion qui reste fortement tributaire de son étymologie

¹ André CHERVEL, *op. cit.*, 1977 Voir également Laurent GOSSELIN, Les circonstanciels de la phrase au texte, in : *Langue française* n°86, p. 164.

comme on le voit dans cette définition de M. GRÉVISSE : « Le complément circonstanciel précise l'action avec un repère (temps, lieu etc.) situé autour d'elle dans le monde des phénomènes. »¹

La représentation de la circonstance est de nature spatiale. Elle impose, d'après Sylvianne Rémi Giraud, les deux images complémentaires de centre et de périphérie.² Ce qui caractérise ici la circonstance, c'est qu'elle se tient à distance de l'action exprimée par le verbe, qu'elle apparaît au second plan par rapport à celle-ci, mais qu'elle permette, en tant que repère, de situer le procès.³

Si la circonstance est un repère situé dans le monde des phénomènes, permettant de situer le procès, toutes les notions dites circonstancielles ne sont en réalité point des circonstances. Prenons le cas, entre autre, de la manière, de la qualité et de la quantité. Ces trois notions sont en réalité les propriétés consubstantielles au procès. On ne peut donc pas dire qu'elles se tiennent autour, à distance de l'action exprimée par le verbe.⁴ La quantité et la manière

¹ M. GRÉVISSE, *Le bon usage*, p. 477.

² Sylvianne RÉMI GIRAUD, *Le complément circonstanciel, Problème de définition*, in : *Autour du circonstant*, pp. 88, 91.

³ *Idem*

⁴ J.P. GOLAY, dans son article "Le complément de manière est-il un complément de circonstance ?", montre que le complément de manière exprime une qualité qui est un élément constitutif de l'évènement. Le mot qui la traduit ne représente pas un être indépendant, mais il sert simplement à dégager une manière essentielle de l'évènement. *Le français moderne*, p.68.

se trouvent exclues de cette fonction sémantique, précisément en tant que propriétés.

Cela dit, les notions qui répondent le mieux à la définition sémantique, sont le temps et le lieu, car ils font partie du monde des phénomènes et se situent effectivement autour de l'action. Pour Sylvianne RÉMI GIRAUD, le temps et le lieu figurent généralement en bonne, sinon en première place dans l'énumération des circonstances. Elle précise que : « Les compléments de temps et de lieu sont généralement ceux qui se trouvent le plus à l'aise dans le cadre prototypique des propriétés et des fonctions attribuées aux compléments circonstanciels. »¹

¹ Sylvianne RÉMI GIRAUD, *op. cit.*

3 LE CIRCONSTANT DE LA TRADITION GRAMMATICALE ARABE.

3.1 TERMES ARABES POUR SIGNIFIER LE CIRCONSTANT

Selon toute hypothèse, chez les grammairiens arabes anciens, notamment chez al-KALÎL¹ et ses élèves, la fonction syntaxique de circonstant de temps et de lieu était d'abord connue sous le seul nom de *maf'ûl fihî* (ce dans quoi il est opéré). Il apparaît que le terme *zarf* ait été conçu, avant tout, pour désigner la circonstance spatiale et temporelle. Autrement dit, lorsque le terme *zarf* était mentionné, c'était en référence à la notion sémantique de circonstance. Ce qui le prouve, ce sont les termes correspondants ou synonymes au terme *zarf*. L'un d'eux, commun aux basrites et kufites, est le terme *şifa* qui signifie littéralement : qualificatif. La mention du terme *şifa* pour signifier la circonstance, est chose courante. À titre d'exemple, voici le dire d'al-KALÎL : « Les circonstances (*şifât*) dans les mots, qui sont des emplacements pour autre chose, s'appellent *zarf*. »²

وَالصِّفَاتُ فِي الْكَلَامِ الَّتِي تَكُونُ مَوَاضِعَ لِغَيْرِهَا تُسَمَّى ظَرْفًا.

¹ Al-Kalîl Ibn Aḥmad al-FARĀHĪDĪ, philologue arabe, élevé à al-Baṣra où il mourut à plus de 70 ans, en 175/791 (ou 170/786, ou encore 160/776), *Étude de la phonologie et de la morphologie de la koinè arabe*, A. ROMAN 1983, pp. 1021-1029. Désormais, nous signalerons cet ouvrage de la manière suivante : (A. ROMAN, *Étude*, pp. 1021-1029).

² *Lisân al-ʿarab*, t. 8, p. 253.

Il convient d'attirer l'attention sur les différentes acceptions du mot *kalâm*. Ce mot désigne soit le langage, l'énoncé ou le mot. Dans le dire de al-KALÎL, il nous semble que c'est le mot qui est voulu. Voir le *Lexique du kitâb de Sibawayhi*, Gérard Troupeau, p. 184.

Al-KALÎL se place, ici, sur le niveau sémantique, car il explique que les *şifa*, qui sont des emplacements pour autre chose, s'appellent également *zarf*. Le mot *mawâdi'*, que nous avons traduit par emplacements, ne concerne pas la syntaxe mais la sémantique. Donc, les *şifa* sont ces qualificatifs temporels et spatiaux que l'on peut traduire par circonstances spatiales et temporelles. Si tel est le cas pour le terme *şifa*, le terme *zarf* est, d'après al-KALÎL, son synonyme.

Ce qui permet d'étayer l'hypothèse ou le terme *şifa* et son synonyme *zarf* désignent la circonstance temporelle et spatiale, c'est la définition kufite des prépositions spatiales et temporelle. En effet, les kufites parlent de *hurûf aş-şifât* (particules de circonstances). Muḥammad ŠAMS AD-DÎN explique dans son annotation du livre *Asrâr al-°arabiyya* d'Ibn al-'ANBÂRÎ : « Ils (les kufites) les appellent, parfois, *hurûf aş-şifât*, parce qu'elles produisent, dans le nom, une qualification circonstancielle autre chose. »¹

و يُسَمُّوْهَا أَحْيَانًا أُخْرَى "حُرُوفَ الصِّفَاتِ" لِأَنَّهَا تُحَدِّثُ فِي الْإِسْمِ صِفَةً مِنْ ظَرْفِيَّةٍ
أَوْ غَيْرِهَا.

Ainsi, les prépositions produisent des circonstances dans les noms. On remarque que la *şifa* est une notion sémantique créée dans un mot. C'est une description circonstancielle de l'action du verbe. Ce qui ressort également du dire d'al-KALÎL, c'est que le terme *şifa* n'est pas le terme définitif chez tous les

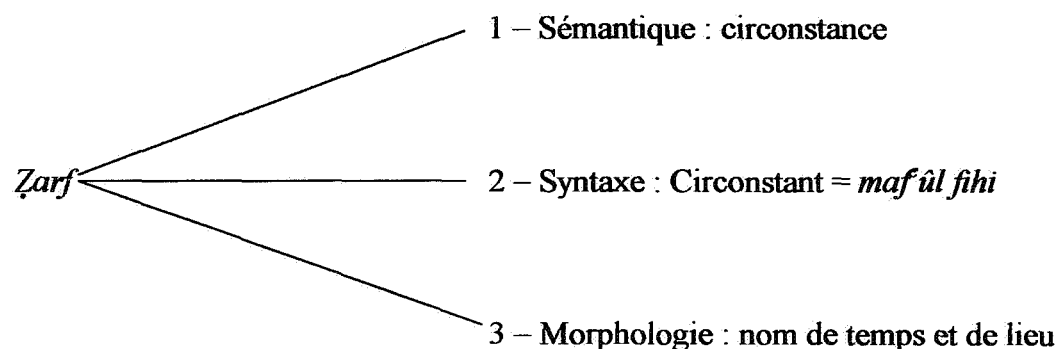
¹ Muḥammad ŠAMS AD-DÎN, Annotation de : *Asrâr al-°arabiyya*, p. 139.

grammairiens pour désigner la circonstance, car d'après son explication, ce qui est connu comme le concept de circonstance, les basrites, dont al-KALÎL, lui ont donné un nom : *zarf*. Le terme *zarf* signifie, à l'origine, tout ce qui sert à contenir ou à envelopper. À ce propos, al-ANBÂRÎ¹ dit : « Si on dit : Pourquoi appelle t-on le *maf'ûl fihî* "*zarf*" ?

On répond : C'est du fait que c'est là où s'installent les actions qu'il fut appelé *zarf*, par ressemblance aux vases dans lesquelles les choses s'installent. »²

فَإِنْ قِيلَ : فَلِمَ سُمِّيَ ظَرْفًا ؟ قِيلَ : لِأَنَّهُ لَمَّا كَانَ مَحَلًّا لِلْأَفْعَالِ سُمِّيَ ظَرْفًا تَشْبِيهًا
بِالْأَوْانِي الَّتِي تَحِلُّ الْأَشْيَاءُ فِيهَا.

Le terme *maf'ûl fihî* appartenait à la syntaxe et *zarf* appartenait à la sémantique. Par la suite, le terme *zarf* indiquera également la fonction syntaxique. Il sera synonyme de *maf'ûl fihî*.



¹ Ibn Al-'ANBÂRÎ, Abû al-Barakât, philologue baġdâdien, né en 513/1119, mort en 577/1181. (A. ROMAN, *Étude*. pp. 1021-1029).

² Muhammad ŠAMS AD-DÎN, *op. cit.*, p. 139.

SIBAWAYHI¹ ajoute en ce qui concerne la circonstance : « En principe, les circonstances (*zurûf*) sont des emplacements et ce dans quoi on s'établit sur la terre. »²

وَإِنَّمَا الْأَصْلُ فِي الظُّرُوفِ الْمَوْضِعُ وَالْمُسْتَقَرُّ مِنَ الْأَرْضِ.

Le terme *zarf* ne semble pas convenir aux kufites, car pour eux, le sens étymologique du terme ne correspond absolument pas à la notion abstraite de circonstance temporelle et spatiale. Les kufites – dira AŞ-ŞABBÂN Muḥammad Ibn 'Alî (1206/1792) - protestent en disant que : « Le *zarf* est un réceptacle dont les extrémités s'arrêtent, alors qu'il n'en est pas ainsi pour le nom de temps et de lieu. »³

وَاعْتَرَضُوا الْكُوفِيُّونَ بِأَنَّ الظَّرْفَ الْوِعَاءُ الْمُنْتَهِي الْأَقْطَارَ. وَلَيْسَ اسْمُ الزَّمَانِ وَالْمَكَانِ كَذَلِكَ.

AŞ-ŞABBÂN ajoute à cela : « On a répondu qu'ils (les basrites) ont accepté cela par tolérance et convention. »⁴

وَأُجِيبَ بِأَنَّهُمْ تَحَوَّزُوا فِي ذَلِكَ وَاصْطَلَحُوا عَلَيْهِ.

Il est intéressant de remarquer le côté rigoureux et le souci des kufites sur le choix des termes grammaticaux. Parmi les kufites, une partie a préféré

¹ SIBAWAYHI, l'auteur du *Kitâb* (le plus ancien livre de grammaire qui nous soit parvenu), mort probablement, en 180/796. (A. ROMAN, *Étude*. pp. 1021-1029).

² SIBAWAYHI, t. 1, p. 410.

³ AŞ-ŞABBÂN, *Ḥâšiyat aŞ-Şabbân*, t. 2, p. 125.

⁴ *Idem*.

s'en tenir au terme *ṣifa*. C'est le cas d'al-KISÂ'Î¹ et une majorité de ses élèves, car al-FARRÂ² qui est l'un des élèves d'al-KISÂ'Î, a opté pour le terme *maḥall* qui signifie littéralement : ce dans quoi on s'installe.³

C'est ainsi que certains kufites, dira Ibn al-'ANBÂRÎ, dont al-FARRÂ, ont nommé la circonstance : *maḥall*. C'est du fait que les actions s'installent dedans. »⁴

وَلِهَذَا سَمِّيَ الْكُوفِيُّونَ الظُّرُوفَ مَحَالَّ لِحُلُولِ الْأَشْيَاءِ فِيهَا.

La critique faite par les kufites, concernant le terme *zarf*, est intéressante, parce qu'on remarque que leur terminologie est soumise à une étude de l'étymologie des mots et du concept grammatical auquel ils vont appliquer le terme. Pour les kufites l'arabe ne connaît pas le *zarf* avec le sens qu'ont voulu lui donner les basrites. C'est-à-dire, un sens abstrait similaire à la notion de temps et de lieu. Pour les kufites, le sens étymologique du *zarf* ne fait pas partie du monde de l'abstrait mais du concret. À l'origine, le *zarf*, c'est

¹ Al-KISÂ'Î, Alî Ibn Ḥamza Abû al-Ḥassan, grammairien d'al-Kûfa et l'un des "sept lecteurs", mort à Rayy, probablement en 189/804. (A. ROMAN, *Étude*. pp. 1021-1029).

² Al-FARRÂ, grammairien d'al-Kûfa, né vers 144/761, mort en 207/822. (ROMAN A., *Étude*. pp. 1021-1029).

³ Nous voudrions faire une remarque sur ce qui a été rapporté dans différents ouvrages de grammaire sur les termes employés par les grammairiens arabes anciens. On trouve dans le *Lisân al-'Arab* (t. 8, p. 253) de Ibn MANZÛR que le terme *maḥall* est attribué à al-KISÂ'Î et que le terme *ṣifa* est attribué à al-FARRÂ. Par contre, on trouve dans le *Uṣûl an-naḥw* (t. 2, p. 204) d'as-Sarrâj et dans le *Ḥâšiyatu ṣ-Ṣabbân* (t. 2, p. 125) que le terme *ṣifa* est attribué à al-KISÂ'Î et que le terme *maḥall* est attribué à al-FARRÂ.

Une autre remarque est à faire. C'est l'emploi du terme *maḥall* par certains grammairiens au singulier et par d'autres au pluriel *maḥâll*. Il est surprenant d'employer le pluriel d'un terme pour désigner un concept grammatical au singulier.

⁴ Ibn al-ANBÂRÎ, *Asrâru l-'arabiyya*, p. 106.

tout ce qui enveloppe matériellement une chose. Donc, lui donner le sens abstrait, pourrait être, selon les kufites, un signe d'influence philosophique.¹ La démarche des kufites a quelque chose de ressemblant à celle du linguiste moderne français J. P. GOLAY qui tente de démontrer que la signification première du terme où le sens étymologique « circonstance » ne correspond pas à la notion de complément de manière. De ce fait, il pose la question : Le complément de manière est-il un complément de circonstance ? Jean-Pierre GOLAY explique que le mot circonstance, qui signifie à l'origine "ce qui entoure", est une détermination par des repères conventionnels qui fonctionnent comme des coordonnées de géographes ; il précise encore que ces repères sont extérieurs à l'évènement et, somme toute, une contradiction flagrante entre la notion de manière et celle de circonstance empêche d'accepter la conjonction de termes aussi contradictoires.²

Il est vrai que l'origine et la notion de chacun des termes (*şifa*, *zarf* et *maḥall*) sont différentes les unes des autres. En effet, le terme *şifa* qui signifie, à l'origine, description ou qualification, est considéré comme faisant partie du monde des contingents et des accidents. C'est une entité relative. Le temps comme le lieu auraient été comparés à une description de l'action. Cela est possible lorsqu'il s'agit des notions abstraites comme le temps et le lieu vague.³ Cela ne serait pas possible lorsqu'il s'agit du lieu topographique, qui

¹ Abd al-Ḥusayn al-FATLĪ, *Annotation d'al-Uşûl fi n-naḥw* de as-SARRĀJ, t. 2, p. 204.

² J. P. GOLAY, *op. cit.*, pp. 55, 56.

³ Voir la définition du lieu vague : p.77.

est une entité concrète, comme /dâr/ (demeure) ou /masjid/ (mosquée). Peut-être que le lieu topographique n'était pas prévu dans la catégorie des circonstants de temps et de lieu ? La signification primaire du terme *zarf* est différente, car elle fait partie du monde des substances et du concret et de ce fait, il désigne un concept avec une configuration. Le *zarf* est appliqué aux choses concrètes comme les lieux topographiques et aux choses abstraites comme le temps et le lieu vague. De ce fait, le lieu vague et le temps ont été comparés à un objet qui sert de réceptacle aux actions voire aux actants, pour le lieu.

Enfin, la signification première du terme *maḥall* est également différente, car c'est une notion spatiale relative. Étymologiquement, le *maḥall* est appliqué aux choses abstraites comme le temps et le lieu vague, mais nous ne savons pas si ce terme a été appliqué au lieu topographique qui fait partie du monde du concret. Au niveau grammatical, nous ne savons pas si l'ensemble des premiers grammairiens arabes, excepté Sibawayhi, analysait le nom de lieu topographique régi à l'accusatif comme un circonstant de lieu (*zarf*). Ce qui est remarquable, c'est le choix d'un terme spatial (*maḥall*) pour désigner le temps.

Bref, le choix des termes *ṣifa* et *maḥall*, de par leur origine, laisse penser que le lieu topographique, régi à l'accusatif, n'était pas considéré comme un circonstant de lieu. Le terme *zarf* semble également ne pas être prévu à cet effet, car les explications de SIBAWAYHI vont en ce sens :

« Quelqu'un a dit : *Dahab-tu š-Šâm-a* (je suis allé [au] Šâm), il le compare au lieu vague... Ceci est une exception. »¹

قَالَ بَعْضُهُمْ ذَهَبْتُ الشَّامَ يُشْبِهُهُ بِالْمُبْهَمِ... وَ هَذَا شَاذٌ.

Cela se schématise ainsi :

| Origine | | | | Évolution |
|---------------|-------------|-----------|----------------|--|
| Şifa | Description | Accident | Contingent | Notion abstraite qui s'applique au lieu abstrait |
| Zarf | Objet | Substance | Non contingent | Notion abstraite qui s'applique au lieu abstrait et concret |
| Maḥall | Spatiale | Substance | Non contingent | Notion abstraite qui s'applique au lieu abstrait |

Pour conclure, Abdu l-Ḥusayn al-FATLÎ dit : « Considérer les significations de ces mots (*şifa*, *zarf*, *maḥall*) comme des réceptacles des entités, signifie qu'il y a une forte influence philosophique. »²

وَأَعْتَبَارُ مَذَلُولَاتِ هَذِهِ الْأَلْفَافِ أَوْعِيَةٌ لِلْمَوْجُودَاتِ غَنِيٌّ بِالتَّأْتِيرِ الْفَلْسَفِيِّ.

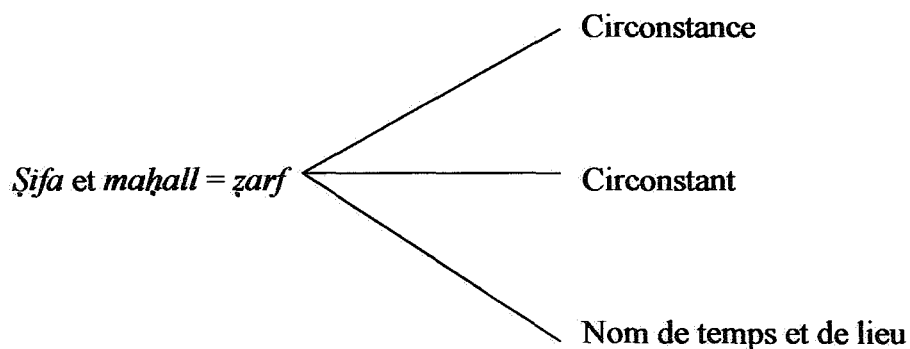
¹ SIBAWAYHI, t. 1, p. 37.

² Abd al-Ḥusayn al-FATLÎ, *op. cit.*, t. 2, p. 204.

On voit, chez SIBAWAYHI, que *zarf*, qui désignait la circonstance, désigne également la fonction syntaxique de circonstant. Désormais, *zarf* est devenue le synonyme de la fonction syntaxique de circonstant (*maf'ûl fihî*) et de ce fait, les termes *şifa* et *maḥall* qui sont des synonymes de *zarf* désignent également la circonstance, le circonstant et les noms de lieu et de temps.

Dans son explication, aṣ-ŞIRĀFĪ¹ emploie le terme *zarf* pour désigner la fonction syntaxique de circonstant : « Quant aux choses qui sont concernées par le dépassement et la rection du verbe, ce sont les compléments absolus (*maşdar*), les compléments circonstanciels de temps et de lieu (*zarf*), le complément d'état (*ḥâl*), le complément d'accompagnement (*maf'ûl ma'ahu*) et le complément de cause (*maf'ûl lahu*). »²

فَأَمَّا الْأَشْيَاءُ الَّتِي تَشْتَرِكُ فِي تَعَدِّي الْأَفْعَالِ إِلَيْهَا وَعَمَلِهَا فِيهَا فَهِيَ الْمَصَادِرُ وَظُرُوفُ
الزَّمَانِ وَالْحَالَ وَالْمَفْعُولُ مَعَهُ وَالْمَفْعُولُ لَهُ.



¹ AṢ-ŞIRĀFĪ, mufī hanafite et qādī de Baġdād, grammairien, 280-368/893-979. (A. ROMAN, *Étude*. pp. 1021-1029).

² AṢ-ŞIRĀFĪ, *Şarḥ kitāb Sibawayhi*, t. 2, p. 275.

Ainsi, quant à l'apparition par ordre chronologique, on peut supposer que le terme *ṣifa*, commun aux basrites et aux kufites, soit plus ancien que le terme *ẓarf* créé par les basrites et vivement critiqué par les Kufites.

D'après le dire d'al-KALÎL « Les circonstances dans les mots, qui sont des emplacements pour autre chose, s'appellent *ẓarf*. »¹

(الصِّفَاتُ فِي الْكَلَامِ الَّتِي تَكُونُ مَوَاضِعَ لِغَيْرِهَا تُسَمَّى ظَرْفًا), on comprend que ces qualificatifs, (*ṣifât*) que l'on connaît, s'appellent aussi *ẓarf*, pour qui ne le sait pas encore. En effet, jusque là, c'est-à-dire au temps d'al-KALÎL, tout le monde ne sait pas qu'on les appelle également *ẓarf*. Le terme *maḥall*, employé par certains Kufites comme al-FARRÂ, pourrait être l'une de ses créations terminologiques. De ce fait, al-FARRÂ, qui a été l'élève de ceux qui employaient déjà le terme *ẓarf*, aurait créé, par la suite, le terme *maḥall*, ou bien l'a-t-il tout simplement emprunté à des grammairiens kufites qui l'ont utilisé en parallèle au terme *ṣifa*. Quoiqu'il en soit, les Basrites avec SIBAWAYHI, ont définitivement établi le terme *ẓarf* et mis aux oubliettes le terme *ṣifa* lorsqu'il s'agit de circonstant de temps et de lieu. De plus, le *Kitâb* de SIBAWAYHI, référence incontestable chez les Basrites et les Kufites tardifs, a définitivement imposé sa terminologie, notamment le terme *ẓarf* à la grammaire arabe.

¹ *Lisân al-ʿarab*, t. 8, p. 253.

Il convient d'attirer l'attention sur les différentes acceptions du mot *kalâm*. Ce mot désigne soit le langage, l'énoncé ou le mot. Dans le dire de al-KALÎL, il nous semble que c'est le mot qui est voulu. Voir le *Lexique index du Kitâb de Sibawayhi*, p. 184.

3.2 LE *MAF'ÛL FÎHI*, HYPÉRONYME DE *ZARF* ?

En syntaxe (*naḥw*), l'une des préoccupations des premiers grammairiens arabes, a été de distinguer les compléments spécifiques de l'action du verbe. Parmi ces compléments, il y a le *zarf*. Le *zarf* est un circonstant spécifiant le temps ou le lieu du procès. Le *zarf*, circonstant de temps et de lieu, est le réceptacle de l'action du verbe à l'instar du temps et du lieu extralinguistiques réceptacles des faits et des événements.

Seuls le temps et le lieu sont considérés par les grammairiens arabes anciens comme des réceptacles de l'action du verbe. Le fait d'avoir appliqué le terme *zarf*, pour son sens lexical, uniquement au temps et au lieu, en est une preuve évidente. Les grammairiens arabes avaient déjà établi un autre terme correspondant au circonstant. C'est le *maf'ûl fîhi* qui signifie littéralement : ce dans quoi il est opéré. Le *maf'ûl fîhi* est la désignation d'un des compléments verbaux exprimés en terme logico-sémantique qui spécifie la circonstance réceptrice de l'action. Ainsi, les termes *zarf* et *maf'ûl fîhi* sont, dans ce cas, des synonymes.¹ Les deux termes désignent tous les deux quelque chose dans lequel l'action est opérée. Autrement dit, ils sont le réceptacle de l'action du verbe.

Zarf (réceptacle) = *maf'ûl fîhi* (ce dans quoi il est opéré).

¹ Ibn AS-SARRĀJ précise que : « Le *maf'ûl fîhi* se divise en deux catégories. Il y a le temps et le lieu ».

الْمَفْعُولُ فِيهِ يَنْقَسِمُ عَلَى قَسْمَيْنِ: زَمَانٌ وَ مَكَانٌ

Al-'uṣūl fî n-naḥw, t.1, p.190.

Cependant, quelques grammairiens arabes anciens comme al-MUBARRID¹ et az-ZAJJÂJ² font exception à la règle. En effet, ces grammairiens comparent le complément d'état (*hâl*) au complément de temps et de lieu.³ Le complément d'état, serait, théoriquement pour az-ZAJJÂJ, un réceptacle de l'action. De ce fait, il classe les compléments de temps, de lieu et d'état dans une même catégorie qu'il appelle le *maf'ûl fihî*. Ainsi, le *maf'ûl fihî* aurait, dans ce cas, une signification plus vaste que le terme *zarf*.

¹ Al-MUBARRID (ou al-MUBARRAD), grammairien né à Bašra, sans doute en 210/825, mort à Bağdâd, sans doute vers 170/786. (A. ROMAN., *Étude*. pp. 1021-1029).

² AZ-ZAJJÂJ, Abû l-Qâsim, grammairien, disciple d'az-ZAJJÂJ, d'où sa *nisba*, formé à Bağdâd puis établi à Damas ; mort probablement, en 337/949. (A. ROMAN., *Étude*. pp. 1021-1029).

³ Le complément d'état est perçu comme un complément régi par le verbe, dans lequel l'action du verbe est opérée. Sa particularité est qu'il n'est pas considéré comme un *maf'ûl*, mais comme ressemblant au *maf'ûl*. On trouve dans le *Kitâb* de SIBAWAYHI ceci : « Ceci est le chapitre sur ce qui est régi par le verbe et est affecté de la marque de l'accusatif. C'est un état dans lequel l'action du verbe est opérée, mais qui n'est pas un *maf'ûl* ».

هَذَا بَابُ مَا يَعْمَلُ فِيهِ الْفِعْلُ فَيَنْصَبُ وَهُوَ حَالٌ وَقَعَ فِيهِ الْفِعْلُ وَ لَيْسَ بِمَفْعُولٍ.

En général, les grammairiens arabes anciens considèrent le complément d'état comme ressemblant au *maf'ûl*, notamment au circonstant de temps. A ce propos, as-SIRÂFÎ explique que : « le complément d'état ressemble au circonstant de temps sur deux aspects : Le premier est que pour chacun d'eux, il est supposé la préposition /fi/ (dans). Tu dis : qâm-a zayd-u-n fi yawm-i l-ḳamîs-i = Zayd s'est levé dans le jour du jeudi. Qâm-a Zayd-u-n fi ḥâlat-i d-daḥk-i = Zayd s'est levé dans un état de rire.

Le deuxième est que le complément d'état peut être synonyme du circonstant de temps avec un sens identique. Tu dis : Qâm-a zayd-u-n dâḥik-a-n = Zayd-u-n s'est levé riant. Qâm-a zayd-u-n 'iḏâ kân-a dâḥik-a-n = Zayd s'est levé quand il était riant. Le complément d'état ressemble au circonstant de lieu sur un seul aspect et qui est que l'on suppose la préposition /fi/ ». Al-FÂRISÎ, *al-'iḏâḥ*, p.199.

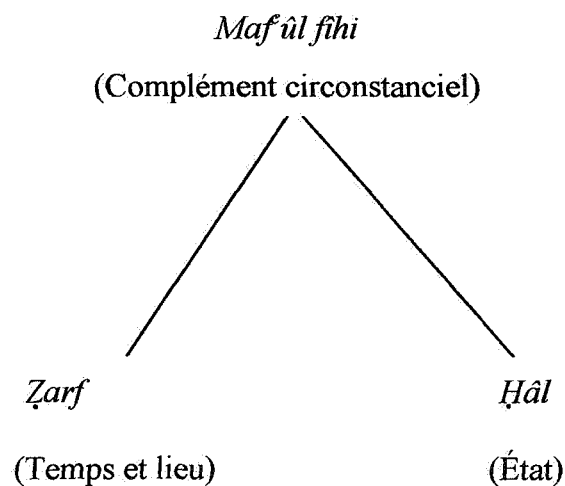
D'autres grammairiens comme Ibn SARRÂJ, Ibn BÂB Šâḏ (469/1077 ou 454/1062) et Ibn al-'AṬĪR considèrent que le complément d'état est régi à l'accusatif parce qu'il ressemble, non pas au *maf'ûl fihî*, mais au *maf'ûl bihi* (ce avec quoi il est opéré). *Al-Uṣûl fi n-naḥw*, t.4, p.8 et *Šarḥ alfiyat Ibn Mu'ṭi*, t.2, p.64, de ar-RU^cAYNÎ.

Ceci dit, la conception d'az-ZAJJÂĪ ne nous semble pas correspondre à la réalité des choses et ce pour deux raisons. La première est que dans l'énoncé, le temps et le lieu sont, en quelque sorte, une description ou une spécificité inhérente de l'action du verbe, alors que l'état (*ḥâl*) est une description de l'agent. Ainsi, il y a un complément sémantiquement propre à l'action, c'est le *zarf* et il y a un complément propre à l'agent, c'est le *ḥâl*. C'est probablement pour cette raison entre autres que la majorité des grammairiens arabes anciens ont séparé les différents compléments. Pour ces derniers, seul, ce qui apporte une spécification temporelle et spatiale à l'action du verbe est un *maf'ûl fihi*.

La deuxième raison va beaucoup plus loin dans la réflexion grammaticale. Les grammairiens ont dû comprendre que la notion de temps et de lieu sont toutes les deux des coordonnées situant le procès par rapport à certains points de repères conventionnels. Ces coordonnées sont extérieures au procès et de ce fait, elles jouissent d'une existence indépendante de l'évènement qu'il situe. Ce sont deux notions qui sont autonomes vis-à-vis du procès et qui lui servent de réceptacles. L'état n'est pas indépendant du procès. Il est un élément constitutif de l'évènement. Le mot qui le traduit ne représente pas un être indépendant, mais il sert simplement à dégager une manière essentielle de l'évènement. C'est là la différence avec le temps et le lieu. Ainsi, il serait inadéquat de dire que le *ḥâl* est un *maf'ûl fihi*. Au contraire, il fait partie du procès opéré dans le *maf'ûl fihi*, car c'est simplement une description

de l'agent du procès. L'agent et sa description font partie du procès qui lui est contenu dans le *maf'ûl fihî*.

Bref, il apparaît dans la théorie d'az-ZAJJÂJÎ que le *zarf* est un hyponyme de *maf'ûl fihî*. Autrement dit, le *zarf* serait inclus dans la catégorie de *maf'ûl fihî*. Le *zarf* lui est sous ordonné et, de ce fait, il est en relation d'hyponymie avec le *maf'ûl fihî*. Ainsi, il existerait, selon az-ZAJJÂJÎ, une relation hiérarchique entre le complément circonstanciel *maf'ûl fihî* et le circonstant (ou circonstanciel) de temps et de lieu *zarf*.



3.3 LE TERME *ZARF*

3.3.1 Étymologie du mot *zarf*.

Le circonstant de la tradition grammaticale arabe a été nommé *zarf* qui signifie littéralement "ce dans quoi il est opéré".¹ *Zarf* est le nom d'action du verbe */zaruf-a/* (envelopper ou contenir). *Zarf* signifie dans le vocabulaire général de la langue arabe : quelque chose de concret ou d'abstrait qui reçoit une chose en son intérieur, qui l'enveloppe et la couvre. Autrement dit, le *zarf* est un réceptacle.

On parle de *zarf* pour désigner un étui, une enveloppe, une outre, un broc, une poche en général, etc. A ce propos, al-KALÎL définit le *zarf* ainsi : « Le *zarf* est le contenant de ce qu'il contient. Le broc est ainsi le réceptacle de son contenu ».²

الظَّرْفُ وَعَاءٌ كُلُّ شَيْءٍ حَتَّىٰ إِنَّ الْإِبْرِيْقَ ظَرْفٌ لِمَا فِيهِ.

En ce qui concerne les végétaux, Abû ḤANĪFA³ explique : « La couverture des végétaux, c'est tout réceptacle dans lequel il y a une graine. »⁴

أَكْتَةُ النَّبَاتِ كُلُّ ظَرْفٍ فِيهِ حَبَّةٌ.

¹ Traduction empruntée au *Lexique index du Kitâb de SIBAWAYHI*, de Gérard TROUPEAU, p. 164

² Al-KALÎL, *kitâb al-ʿayn*, t. 8, p. 157.

³ Abû ḤANĪFA, an-Nuʿmân Ibn Tâbit Ibn Zawtâh Ibn Mah, ou an-Nuʿmân Ibn Tâbit Ibn Harmaz Ibn Bahrâm, d'origine persane, né en 80/699 à Kûfa et mort à Baġdâd en 150/767. Abû ḤANĪFA est à l'origine d'une des plus importantes écoles de jurisprudence islamique (*Al-Fiqh al-Akbar*, p. 10)

⁴ Voir le *Lisân al-ʿarab* de Ibn MANZÛR, t.8, p.253.

Dans la tradition prophétique suivante, il est question d'outrés : « Je vous ai défendu [l'usage] des outrés en cuir [*zurûf*]. Certes, les outrés ne rendent pas licite ni illicite. Tout ce qui enivre est illicite. »¹

إِنِّي كُنْتُ نَهَيْتُكُمْ عَنِ الظَّرْفِ وَإِنَّ الظَّرْفَ لَا يُحِلُّ وَلَا يُحَرِّمُ وَكُلُّ مَسْكِرٍ حَرَامٌ.

Ainsi, il est important et fondamental de mettre l'accent sur le sens étymologique du mot *zarf*, car c'est à partir de ce sens que les grammairiens vont établir le terme grammatical *zarf*. L'idée et la notion de réceptacle étaient particulières et répandues chez les Arabes anciens. Tout ce qui est perçu par les Arabes comme le réceptacle d'une chose, était considéré comme un *zarf*. Quant aux choses abstraites comme le temps et le lieu, les Arabes les considéraient comme des réceptacles des faits et des événements. De plus, le fait que les Arabes anciens localisent les actions dans un lieu ou un temps, notamment avec la préposition /*fi*/ (dedans), prouve, sans aucun doute, que le temps et le lieu extralinguistiques sont des réceptacles.

Exemple :

/wa udkur-û Allah-a fi 'ayyâm-i-n ma' dûdat-i-n./ 2/203

et rappel Allah **dans** des jours dénombrés

« Faites le rappel d'Allah durant des jours dénombrés. »

/'Aw tahwî bihi fi makân-i-n saḥîq-i-n/ 22/31

Ou, le vent porte avec lui **dans** un lieu profond.

« Ou que le vent le précipite dans un abîme profond. »

¹ *Sunân Ibn Mâja, Kitâb al-'aḥkâm, Mawsû'ât al-ḥadîṭ aṣ-ṣarîf, CD informatique, n° 2324.*

3.3.2 Origine du terme *zarf*

Ce qui confirme également que le circonstant de temps et de lieu (*zarf*) n'est pas emprunté à la culture grecque, ni à l'œuvre d'ARISTOTE, c'est la vétusté de la terminologie grammaticale arabe, notamment celle du terme *zarf*. En effet, des études sur la terminologie grammaticale arabe comme celle entreprise par Gérard TROUPEAU sur le vocabulaire du *Kitâb* de SIBAWAYHI, révèlent qu'une partie de la terminologie grammaticale arabe est simple et très ancienne. Gérard TROUPEAU dit, en ce qui concerne la terminologie utilisée par SIBAWAYHI : « Ce qui frappe tout d'abord, c'est le caractère primitif de la terminologie utilisée par SIBAWAYHI [...]. Le lexique du *Kitâb* nous fournit donc une terminologie grammaticale arabe ancienne, utilisée par les grammairiens de la seconde moitié du II^{ème}/VII^{ème} [...]»¹

Gérard TROUPEAU va même plus loin en affirmant que : « L'essentiel de cette terminologie était, en effet, déjà utilisée par la génération des grammairiens de la première moitié du II^{ème} siècle comme Ibn ^UUMAR et de la deuxième moitié du II^{ème} siècle comme Abû L-ḤAṬṬAB (m.182/798), ^IIssâ Ibn UMAR², Yûnus Ibn ḤABÎB³ et al-KALÎL qui furent les maîtres de SIBAWAYHI. Nous le savons par les très nombreuses citations qui constituent une partie importante du *Kitâb* et dans lesquelles SIBAWAYHI rapporte l'enseignement et les opinions de ces

¹ Gérard TROUPEAU, Lexique index du *Kitâb*, pp : 14,15.

² ^IIssâ Ibn ^UUmar AT-TAQAFÎ AL-BAṢRÎ, grammairien mort en 149/766. (A. ROMAN, *Étude*. pp. 1021-1029).

³ Yûnus Ibn Ḥabîb AD-ḌABBÎ, Abû ʿAbd ar-Raḥmân, grammairien d'al-Baṣra, contemporain de SIBAWAYHI, mort en 182/798. (A. ROMAN, *Étude*. pp. 1021-1029).

grammairiens se servant de leurs propres termes qu'il n'éprouve pas le besoin d'expliquer. »¹

Il est vrai que l'on ne peut affirmer que SIBAWAYHI se sert de tous les termes de ses maîtres. En tout cas, le terme *zarf* semble ne pas lui appartenir, car son maître al-KALÎL l'utilisait déjà dans son enseignement.² Nous avons le dire d'al-KALÎL, dans le *kitâb al-°Ayn*, où il explique que les circonstants sont des *zarf*: « Les qualifications dans le discours qui sont la localisation pour autre chose, sont appelées *zurûf*. C'est l'exemple de /'amâm-a/, /quddâm-a/ et tout ce qui leur est similaire. Tu dis : /kalf-a-ka zayd-un/. Il est régi à l'accusatif parce que c'est un réceptacle (*zarf*) pour ce qui s'y trouve et c'est une localisation pour autre chose. »³

وَ الظُّرُوفُ فِي الْكَلَامِ الَّتِي تَكُونُ مَوَاضِعَ لِغَيْرِهَا تُسَمَّى ظُرُوفًا مِنْ نَحْوِ أَمَامٍ وَ قُدَّامٍ وَ
أَشْبَاهِ ذَلِكَ. تَقُولُ خَلْفَكَ زَيْدًا. إِنَّمَا انْتَصَبَتْ لِأَنَّهُ ظَرْفٌ لِمَا فِيهِ وَ هُوَ مَوْضِعٌ لِغَيْرِهِ.

¹ Idem.

² Dans le *Kitâb* de Sibawayhi, le terme *zarf* est employé 130 fois au singulier et 35 fois au pluriel.

³ Al-KALÎL, *op.cit.*, t.8, p.157 ou *Lisân al-°arab*, t.8, p.253.

3.3.3 - Acceptions techniques et ambiguïtés

3.3.3.1- Première ambiguïté

Nous avons pu constater, dans les chapitres précédents, que le terme *zarf* désigne chez les grammairiens arabes anciens, une fonction syntaxique, celle de complément verbal régi à l'accusatif et spécifiant la circonstance temporelle ou spatiale de l'action. De ce fait, le terme *zarf* connaît un synonyme. Il s'agit du *maf'ûl fihî* qui signifie littéralement : « ce dans quoi on opère. »¹ Le *maf'ûl fihî* fait partie d'une série de cinq compléments verbaux tous exprimés en termes logico-sémantique.² Ce sont :

Maf'ûl bihi (ce avec quoi on opère) = Complément d'objet direct.

Maf'ûl muṭlaq (opéré absolu) = Complément absolu (ou d'insistance).

Maf'ûl fihî (ce dans quoi on opère) = Complément circonstanciel.

Maf'ûl lahu (ce pour quoi on opère) = Complément de cause et de but.

Maf'ûl ma'ahu (ce avec quoi on opère) = Complément d'accompagnement.

Cela dit, dans l'œuvre des grammairiens arabes anciens, l'emploi du terme *zarf* n'est pas uniquement destiné à indiquer la fonction syntaxique de circonstant temporel et spatial de l'action. Par un abus de langage, le terme *zarf* est également employé pour désigner les noms susceptibles d'occuper la

¹ Les traductions littérales des termes techniques comme *maf'ûl*, sont empruntés à Gérard TROUPEAU, *Lexique index du kitâb de Sibawayhi*, p.164.

² Voir à ce propos *al-Jumal* de az-ZAJĀJĪ, p : 105.

fonction syntaxique de *maf'ûl fihi*. C'est là l'une des ambiguïtés qu'il convient de lever.

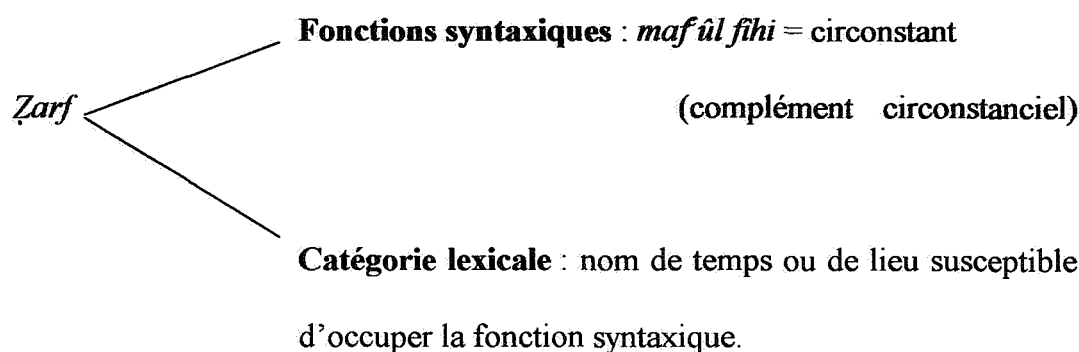
L'explication d'al-AKFÂŠ¹ est un exemple où le terme *zarf* désigne la fonction syntaxique de circonstant dans l'œuvre des grammairiens arabes.

D'après al-AKFÂŠ: « /ḥawl-a-hu/ (autour de lui) est à l'accusatif en tant que *zarf*. Le fait est que le *zarf* porte toujours la marque de l'accusatif. »²

أَمَّا حَوْلُهُ فَانْتَصَبَ عَلَى الظَّرْفِ. وَ ذَلِكَ أَنَّ الظَّرْفَ مَنْصُوبٌ

Par contre, dans les exemples suivants, le terme *zarf* désigne le nom de temps ou de lieu. Ibn °AQÎL³ explique : « Les noms de temps et de lieu (*zarf*) variables sont employés soit comme des circonstants (*zarf*) soit comme des non circonstants (*ġayr zarf*) »⁴

فَالْمُتَصَرِّفُ مِنْ ظَرْفِ الزَّمَانِ أَوْ الْمَكَانِ مَا اسْتَعْمَلَ ظَرْفًا وَ غَيْرَ ظَرْفٍ



¹ Al-'AKFÂŠ al-'AWŠAT, grammairien disciple de SIBAWAYHI, mort en 210 et 221/825-835. (A. ROMAN, *Étude*. pp. 1021-1029).

² Al-'AKFÂŠ, *Ma'ânî al-Qur'ân*, t. 3, p. 50.

³ Ibn °AQÎL, al-Qâdî Abd °Allah Bahâ' d-Dîn Ibn Abd °Allah Ibn °Abd ar-Raḥmân Ibn °Abd Allah, apparenté à °Uqayl Ibn Abî Ṭâlib, originaire de Hamadân, a vécu en Égypte, né 698 et mort au Caire 769/1368. (*Šarḥ Ibn °Aqîl*, t.1, pp.11-12).

⁴ Ibn °AQÎL, *Šarḥ Ibn °Aqîl*, t. 1, p. 533.

Ainsi, le terme *zarf* renvoie aussi bien à une catégorie lexicale particulière qu'à une fonction syntaxique. Ce qui vient à dire que l'étude du *zarf* doit traiter d'un côté la catégorie lexicale et d'un autre côté la fonction syntaxique.

En somme, le *circonstant* est décrit sur trois niveaux grammaticaux.

- Au niveau sémantique, le *circonstant* exprime la circonstance dans laquelle se déroule le procès. Les circonstances sont soit temporelles soit spatiales.
- Au niveau syntaxique, le *circonstant* est un complément verbal contingent et subordonné au verbe à une distance plus ou moins grande de son centre attracteur.
- Au niveau morphologique, le *circonstant* est un nom ou un groupe nominal de temps ou de lieu.

3.3.3.2 - Deuxième ambiguïté

Nous avons su, auparavant, que le *ẓarf* présentait une ambiguïté au niveau de son emploi. Parfois, il est employé pour désigner une fonction syntaxique et parfois pour désigner une catégorie lexicale. Ainsi, une fois c'est pour désigner une sous-classe du discours (nom), une autre fois pour désigner une catégorie syntaxique (circonstant de temps ou de lieu). Cependant, l'ambiguïté ne s'arrête pas là. L'œuvre des grammairiens arabes présente une autre ambiguïté concernant le *ẓarf*, que nous allons tenter de lever.

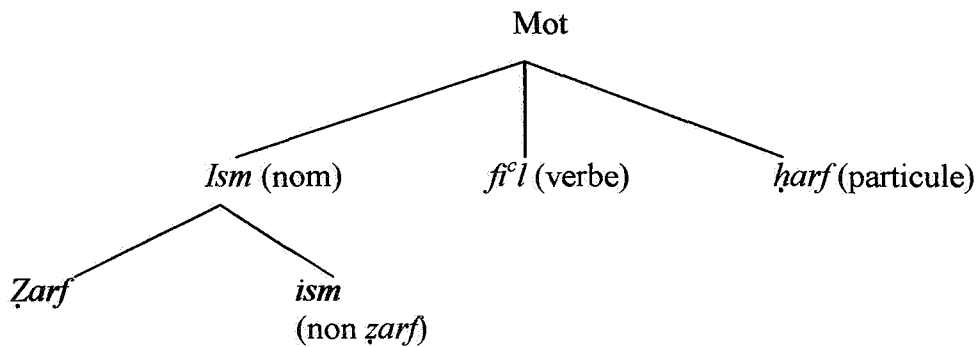
En effet, le nom (*ism*) est considéré comme l'une des trois classes du discours qui sont le nom, le verbe et la particule. Le *ẓarf* est considéré comme étant un nom ou plutôt une sous-classe du nom. Pourtant, les grammairiens parlent de ce qui est *ism* d'un côté et de ce qui est *ẓarf* de l'autre côté. Comme s'il y avait deux catégories distinctes. Au premier abord, on pourrait penser qu'il s'agit d'une contradiction ou un manque de cohérence dans la classification des catégories grammaticales. C'est le cas de SIBAWAYHI qui dit : « Sache que le deuxième élément d'annexion est au génitif à cause de trois choses : par ce qui n'est ni un nom, ni un circonstant ; par ce qui est un circonstant et ce qui est un nom qui n'est pas un circonstant... Quant aux mots qui sont susceptibles d'être des circonstants, c'est l'exemple de : /Kalfa/ (derrière), /'amâm-a/, /quddâm-a/ (devant), /warâ'-a/ (derrière), /fawq-a/ (dessus), /taḥt-a/ (dessous), /'ind-a/ (vers), /qibal-a/ (face à), /ma°a/ (avec), /°alâ/

(sur), parce que tu dis : /min °alay-ka/ (de dessus toi), comme tu dis : /min fawq-i-ka/ (de dessus toi) et /dahab-a min ma°i-hi/ (il est parti d'avec lui).

Quant aux noms, c'est par exemple : /miṭl/, /ḡayr/, /kull/, /ba°d/. »¹

وَ اعْلَمَ أَنَّ الْمُضَافَ إِلَيْهِ يَنْجَرُّ بِثَلَاثَةِ أَشْيَاءٍ : بِشَيْءٍ لَيْسَ بِاسْمٍ وَ لَا ظَرْفٍ وَ بِشَيْءٍ
يَكُونُ ظَرْفًا... وَ أَمَّا الْحُرُوفُ الَّتِي تَكُونُ ظَرْفًا فَتَحْوُ : خَلْفَ وَ أَمَامَ وَ قُدَّامَ وَ وَرَاءَ وَ
فَوْقَ وَ تَحْتَ وَ عِنْدَ وَ قَبْلَ وَ مَعَ وَ عَلَى ؛ لِأَنَّكَ تَقُولُ : مِنْ عَلَيْكَ ، كَمَا تَقُولُ : مِنْ
عَلَيْكَ كَمَا تَقُولُ : مِنْ فَوْقِكَ وَ ذَهَبَ مِنْ مَعَهُ... وَ أَمَّا الْأَسْمَاءُ فَتَحْوُ : غَيْرِ وَ كُلِّ وَ

بَعْضِ



Si le *zarf*, en tant que catégorie lexicale, est un nom, comment peut-il se retrouver en de certaines circonstances opposé au nom ? Y a-t-il de l'incohérence ou de la contradiction dans l'œuvre des grammairiens arabes à

¹ SIBAWAYHI, t. 1, p. 420.

SIBAWAYHI emploie le terme *ḥarf* (pluriel : *ḥurūf*) qui, selon Abdu s-Salām HĀRŪN, correspond au terme : mot. Abdu s-Salām HĀRŪN dit : « Ce qui est voulu dans l'emploi de *ḥurūf*, c'est : les mots. » .

وَ الْمُرَادُ بِالْحُرُوفِ الْكَلِمَاتُ

Voir le *Kitāb* de SIBAWAYHI, t.1, p.416, Annotation de Abdu s-Salām HĀRŪN.

ce sujet ? En réalité, il n'y a ni incohérence, ni contradiction dans le classement du *Zarf*. Il y a juste une méthode dont certains points demeurent non explicités. En effet, dans leur méthode de classification des catégories grammaticales, les grammairiens se situent sur plusieurs niveaux. Le premier niveau, c'est-à-dire le plus haut et le plus général, est la division des catégories du discours en trois parties générales. Il y a le nom (*ism*), le verbe (*fi'l*) et la particule (*harf*). Tout ce qui n'est pas un verbe ou une particule est un nom. Ainsi, à ce niveau, le *zarf* fait partie du nom. Cependant, dans la classe du nom, il y a un regroupement de mots qui se distinguent les uns les autres par des traits spécifiques d'ordre morphologique, sémantique et syntaxique. C'est ainsi que l'on a créé des sous-classifications du nom en réunissant ensemble les mots qui présentent un certain nombre de traits communs majeurs. C'est ainsi que l'on a créé, entre autres, les sous-classes : Adjectif, nom commun, nom propre, pronom, *circonstant de temps et de lieu*, etc. Cela dit, si l'on prend le cas du *circonstant (zarf)*, au plus haut niveau de la classification, il ne fait qu'un avec le nom en opposition au verbe et à la particule.

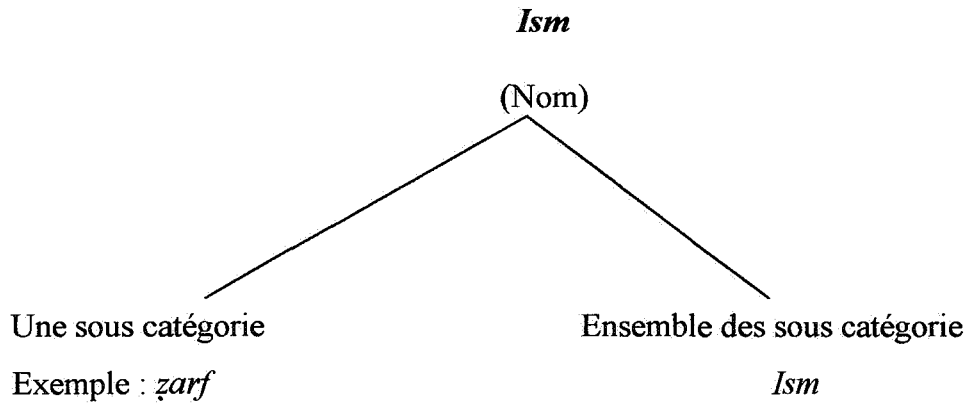
Verbe

Zarf = nom ≠

Particule

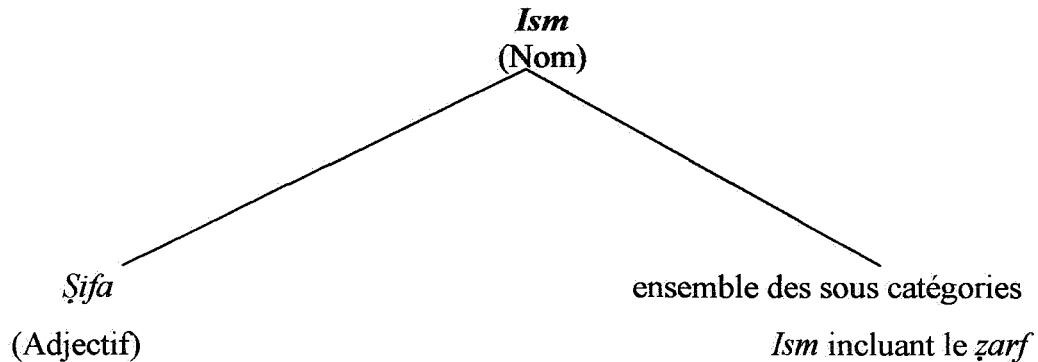
Mais si l'on descend d'un degré, nous ne sommes plus dans la division tripartite du discours : Nom, verbe et particule, mais dans une subdivision de chacune des trois parties du discours. S'agissant du nom, lorsqu'une de ses

sous catégories est mentionnée seule face à l'ensemble des autres sous catégories, les grammairiens arabes mentionnent d'un côté la sous catégorie en question et de l'autre, l'ensemble des sous catégories sous le terme *ism*.



On aurait dans ce cas, deux niveaux où dans le premier, le terme *zarf* est en accord avec le terme *ism* et dans le deuxième, il est en opposition au terme *ism*.

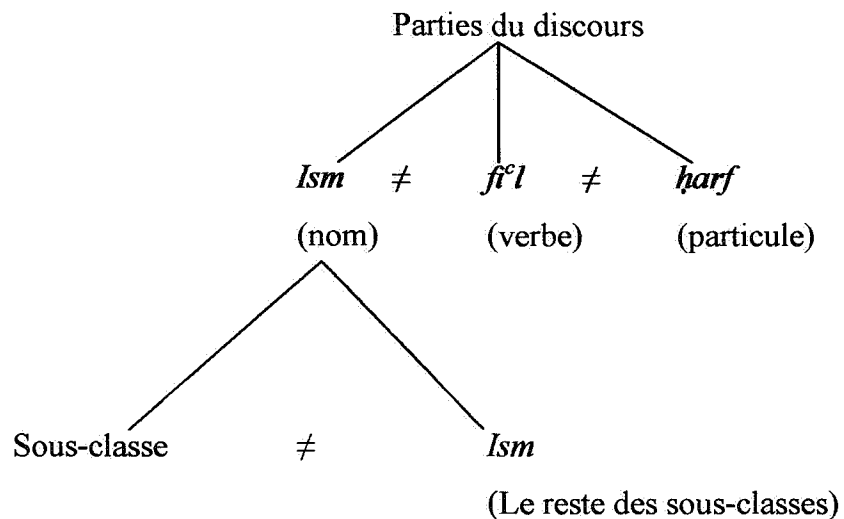
Autre exemple :



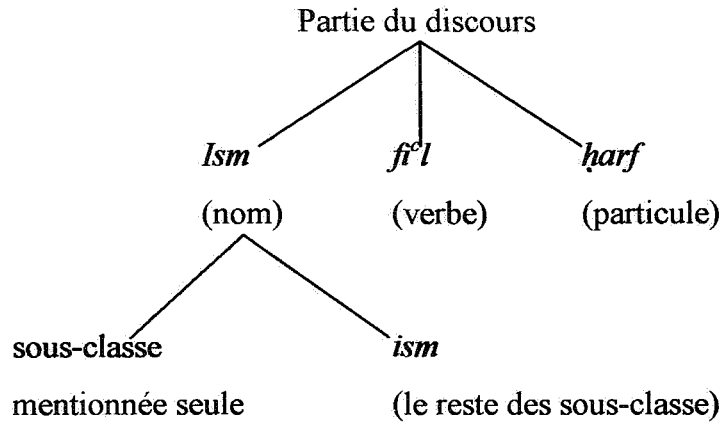
Le terme *şifa* est en accord avec le terme *ism* au premier niveau et est en opposition au deuxième niveau.

Bref, nous pouvons remarquer que les grammairiens arabes emploient différemment le terme *ism* selon les degrés de divisions et de subdivisions des catégories grammaticales. Au niveau de la division tripartite, autrement dit, au niveau le plus haut de la classification, le terme *ism* désigne le mot qui ne correspond pas au reste des mots du discours classés dans les classes du verbe et de la particule.

Au niveau de la subdivision, notamment du nom, nous nous situons à un niveau second. À ce niveau, les autres parties du discours (verbe et particule) n'ont plus de relation de comparaison avec les subdivisions du nom. Ainsi, l'ambiguïté du terme *ism* réside dans le fait qu'il soit utilisé à la fois comme hyperonyme et comme hyponyme.

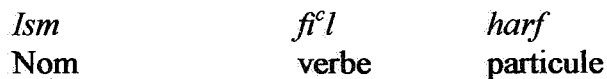


La relation de comparaison se fait entre les subdivisions et c'est là que le terme *ism* revêt une toute autre signification. Il désigne l'ensemble des sous-classes en opposition avec la sous-classe citée à part.

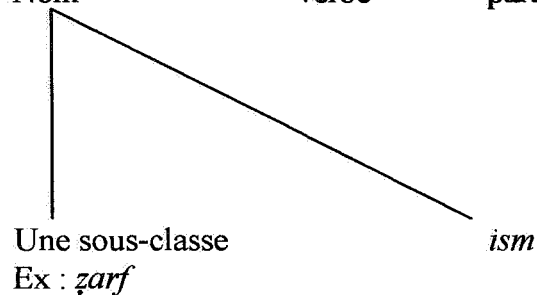


Une sous-classe est, elle-même, subdivisible et le procédé est le même à chaque fois. La sous-classe de la sous-classe mentionnée seule est en opposition au reste des sous-classes des sous-classes désigné par le terme *ism*.

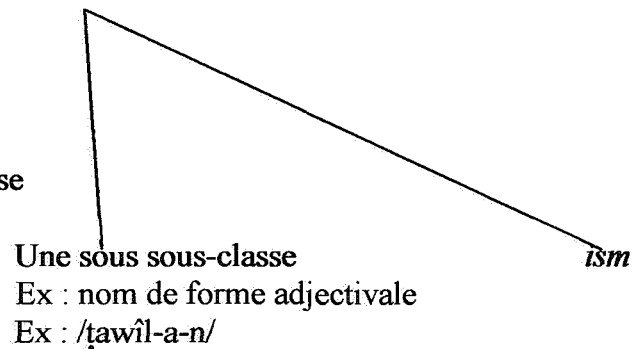
- Niveau 1 : Classes



- Niveau 2 : Sous-classes



- Niveau 3 : Sous sous-classe



Et ainsi de suite...

En somme, l'origine de l'ambiguïté est une question de terminologie qui se résume par le fait que les grammairiens employaient un même terme pour des acceptions différentes.

3.3.3.3 - Troisième ambiguïté: Opposition entre *zarf* et *ism* (autre fonction syntaxique).

Il est intéressant de remarquer les multiples emplois différents du terme *ism* face au terme *zarf*. Encore une fois, pour désigner les catégories syntaxiques autre que le *zarf*, les grammairiens arabes anciens font appel au terme *ism*.

Ce fait est évident dans l'œuvre des grammairiens arabes anciens dont SIBAWAYHI qui dit : « Ce qui prouve que le [nom] régi au génitif est comme le nom autre que le circonstant, c'est lorsque tu dis : /Zayd-u-n waṣaṭ-a d-dâr-i/ = Zayd est au centre de la demeure. »¹

يَذُكُّكَ عَلَى أَنَّ الْمَجْرُورَ بِمَنْزِلَةِ الْإِسْمِ غَيْرِ أَنَّكَ تَقُولُ: زَيْدٌ وَسَطَ الدَّارِ

zarf ≠ *Ism*
(COI)

¹ SIBAWAYHI, *op. cit.*, t. 1, p. 407.

4 - RELATION HISTORIQUE ENTRE LE CIRCONSTANT ARABE ET GRÉCO-LATIN

4.1 - ORIGINE DE LA NOTION DE CONTENANCE ET SON APPLICATION AU TEMPS ET AU LIEU.

Parmi les questions qui se posent autour du concept de circonstant de temps et de lieu il y a les suivantes : est-ce que la notion de contenance exprimée par le *zarf* est un produit et purement arabe ou bien a-t-il été emprunté à la culture grecque ? Est-ce la physique d'Aristote qui a motivé le choix de cette idée de réceptacle, par les grammairiens arabes, pour l'appliquer au temps et au lieu comme le pensent certains philologues et linguistes comme A. MERX (m. 1889) et VERSTEEGH ?¹ ?

En ce qui concerne l'origine du circonstant de temps et de lieu, notre hypothèse part du principe que la notion de contenance des actions par le temps et le lieu et exprimée par le *zarf* est d'origine arabe et ce pour plusieurs raisons que nous allons exposer. Nous avons pu voir précédemment que la notion de contenance existait dans la culture arabe. Voici, à titre de rappel, un exemple où le *zarf* est considéré dans la culture arabe comme un contenant. AL-KALÎL dit : « Le *zarf* est le contenant de toutes choses, au point que le broc est le contenant de ce qui s'y trouve. »²

¹ Voir ELAMRÂNÎ Jamal, *Logique aristotélicienne et grammaire arabe*, p. 33.

² AL-KALÎL, *op.cit.*, t. 8, p. 157.

الظَّرْفُ وَعَاءُ كُلِّ شَيْءٍ حَتَّىٰ إِنَّ الْإِبْرِيْقَ ظَرَفٌ لِّمَا فِيهِ.

S'il fallait emprunter la notion de contenance, quelque part, nous irions d'abord chercher dans la culture arabe et non pas directement dans la physique d'ARISTOTE le stagirique comme le laisse entendre A. MERX.¹ S'il l'on ne trouve pas de notion de contenance dans la culture arabe, on irait voir dans d'autres cultures, notamment dans la grammaire grecque. Nous avons pu constater que le circonstant était inexistant dans la tradition grammaticale grecque.² Faut-il croire que les premiers grammairiens arabes qui ont, tout de même, conçu une théorie syntaxique et qui ont défini et distingué les différents types de constructions, auraient puisé dans ce qui était inconnu pour eux comme la syntaxe de la grammaire grecque ? De plus, la comparaison entre le sens du terme "Angéion" qui signifie littéralement vaisseau et le terme "zarf" est inconcevable pour la raison suivante : Le sens du terme *zarf* est bien plus large que celui du terme "angéion". Ceci dit, on ne peut comparer un sens général avec un sens particulier comme c'est le cas ici.³

Ainsi, on peut déduire que les grammairiens arabes anciens sont les inventeurs de la fonction syntaxique de circonstant de temps et de lieu et de la

¹ A. MERX est cité par ELAMRĀNĪ qui dit : « Pour trouver les sources de la grammaire arabe dans ARISTOTE, MERX étend ses investigations au delà des textes proprement logiques du stagirique. Son argument, pour montrer que la notion de *zarf* (...) empruntée à ARISTOTE, est tiré de la physique ...). ELAMRĀNĪ Jamal, *Logique aristotélicienne et grammaire arabe*, p. 33.

² Voir p.17 de la présente partie.

³ ELAMRĀNĪ précise que : « L'analogie entre un terme générique désignant le contenant en général et la signification du mot *zarf* est séduisante, mais l'on ne peut rapprocher la conception du lieu dans la physique des *zurūf az-zamān* et *zurūf al-makān* en grammaire par la seule analogie du mot » ELAMRĀNĪ Jamal, p. 34.

notion de contenance de choses abstraites comme le temps et le lieu vague. Que la formation généralement traditionaliste de ces personnes permet de supposer qu'une partie des concepts grammaticaux ont été transmis depuis la première génération de la communauté musulmane. Les traditionnistes comme ABÛ ḤANĪFA (m.150 h.), sont de fervents défenseurs de l'héritage culturel contre toute influence philosophique.¹ En réponse à la question suivante : « Que dis-tu sur ce que les gens ont produit comme discours sur les accidents et les corps ? », Abû ḤANĪFA répond : « Ce sont là, des propos de philosophes. Il te faut suivre les traces et la voie des prédécesseurs ».²

قِيلَ لِأَبِي حَنِيفَةَ : مَا تَقُولُ فِيْمَا أَحَدَثَ النَّاسُ مِنْ كَلَامٍ فِي الْأَعْرَاضِ وَالْأَجْسَامِ؟
قَالَ: مَقَالَاتُ الْفَلَاسِفَةِ، عَلَيْكَ بِالْأَثَرِ وَطَرِيقِ السَّلْفِ.

D'autre part, les premiers grammairiens arabes jusqu'à SIBAWAYHI n'ont vraisemblablement pas eu accès à la grammaire grecque, encore moins à la physique d'ARISTOTE, car l'œuvre d'ARISTOTE est apparue -semble t-il-, dans le monde musulman, après les premières traductions des ouvrages grecs et ceci n'a vraisemblablement eu lieu qu'après l'époque de SIBAWAYHI. On peut conclure par l'affirmation d'Henri FLEISCH qui précise que le concept

¹ Lorsqu'on parle de traditionnistes, cela concerne tout ceux qui s'attachent, de manière générale, à une conduite et un mode de pensée hérités des prédécesseurs. Si Abû ḤANĪFA utilise le *ra'y* (opinion personnelle) en jurisprudence, cela ne signifie, en aucun cas, qu'il n'est pas traditionniste, car le *ra'y* (ou opinion personnelle) fait partie de la tradition musulmane. Pour illustrer cela, il y a un dire du prophète où celui-ci s'adresse à l'un de ses compagnons (Mu'âd Ibn JABAL) qu'il voulait envoyer au Yémen : « Avec quoi vas-tu juger ? Il répond : avec le livre d'ALLAH. Il dit : Si tu ne trouves pas ? Il répond : Alors avec la sunna du Messenger d'ALLAH. Il dit : Si tu ne trouves pas ? Il répond : Je m'appliquerai à juger selon mon opinion. Le Messenger frappa sa poitrine et dit : Louange à ALLAH qui a assisté le messenger du Messenger d'ALLAH dans ce qui satisfait le Messenger d'ALLAH. » *Musnad* de Ibn ḤANBAL et les quatre *Sunan*.

² *Ṣawn al-manṭiq wa l-kalâm*, de aṣ-ṢUYŪTÎ, p.322.

grammatical de *zarf*: « Qui n'appartient pas à SIBAWAYHI, échappe à toute hypothèse d'influence grecque. »¹

Bref, le rapprochement entre la notion de contenance du mot arabe *zarf* et celle du mot grec de la physique d'Aristote *Angéïon*, semble inconcevable pour les raisons que nous venons d'évoquer.

¹ Henri FLEISCH, *Traité de philologie, chapitre II*, p.19.

4.2 - ORIGINE DE LA SPÉCULATION SUR LE TEMPS ET L'ESPACE ET SA RELATION AVEC LA GRAMMAIRE ARABE.

Il est fort probable que la spéculation sur le temps et l'espace ait vu le jour très tôt chez les basrites. En effet, lorsque °Abdu l-Ḥusayn al-FATLÎ émet l'hypothèse d'une influence philosophique, c'est qu'il voulait sans doute parler de la spéculation muṭazilite qui d'après Henri Corbin serait née à Baṣra et s'y serait largement développée. Henri CORBIN voit dans cette école muṭazilite une école philosophique islamique.¹ Ce qui signifie que la philosophie, en tant que pensée, existait bien avant l'époque de AL-KALÎL et de SIBAWAYHI. Ce qui peut étayer cette hypothèse c'est le dire de ABU ḤANÎFA (m.150 h.) qui est antérieur à AL-KALÎL et à SIBAWAYHI : « Ce sont là, des propos de philosophes »². De quels philosophes s'agit-il ? Ce sont sans doute les penseurs muṭazilites. Les notions de temps et d'espace auraient été l'un des points principaux abordés par la pensée muṭazilite et emprunté, par la suite, par d'autres disciplines islamiques comme la grammaire.

Ainsi, la notion de contenance signifiée par le terme *Zarf* dans la tradition a été adaptée à la notion de réceptacle signifiée par le temps et l'espace issue de la spéculation. Bien entendu, on pourrait se poser la question, savoir si le fondateur du muṭazilisme Wâṣil ibn °ATÂ³ a traité la question du temps et de l'espace ? Si ce n'est pas le cas, son contemporain et co-fondateur

¹ Henri CORBIN, *Histoire de la philosophie islamique*, p.156.

² *Ṣawn al-manṭiq wa l-kalâm*, de aṣ-ṢUYŪṬÎ, p.322.

³ Wâṣil ibn °ATÂ', al-Baṣrî, né à Médine en 131/748. Il aurait rompu avec le traditionalisme en se séparant de son maître le célèbre traditionaliste al-Ḥasan AL-BAṢRÎ. [*Al-Farq bayna l-firaq*, p.15]

du mu^ctazilisme Jahm Ibn ŞUFWÂN (128/746) qui, selon Ibn TAYMIYYA (728/1321)¹, a vécu à Hırrân, une ville qui comptait un grand nombre de sabéens et de philosophes et aurait été fortement influencé par ces gens.² Ce qui signifie que Jahm Ibn ŞUFWÂN aurait importé, au début du deuxième siècle de l'hégire, et transmis aux basrites quelques bribes de la pensée grecque notamment la spéculation sur certaines notions comme la substance, l'accident, le temps, l'espace, etc ? On pourrait déduire que la spéculation sur le temps et l'espace n'est qu'un produit importé, très tôt, d'une philosophie probablement grecque.

En somme, le circonstant de temps et de lieu est, dans l'ensemble, un produit arabe, excepté la spéculation sur le temps et l'espace qui pourrait appartenir à la pensée aristotélicienne. De cette spéculation est née l'idée d'un temps et d'un espace réceptacle des actions que les grammairiens ont vraisemblablement adaptée à leur théorie sur le circonstant de temps et de lieu.

¹ Ibn Taymiyya, Taqî d-Din Aḥmad, [*Ibn Taymiyya, mawqifuhu min al-fikr al-falsafi*, p.4].

² Voir : *Fatḥu rabbi l-bariyya bi talkîs al-ḥamawiyya*, Al-Uthaymîn p.90.

4.3 - LA GRAMMAIRE DES LANGUES INDO-EUROPÉENNES A T-ELLE ÉTÉ INSPIRÉE PAR LA GRAMMAIRE ARABE ?

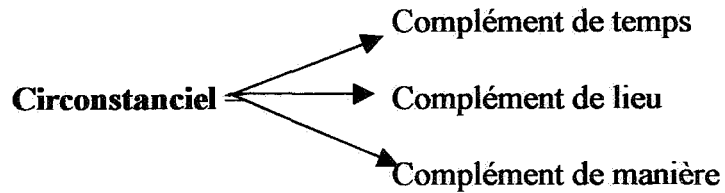
Si les grammairiens arabes anciens n'ont pas emprunté le circonstant à la grammaire grecque, en revanche, nous pourrions soulever l'hypothèse d'un emprunt du concept linguistique de circonstant (ou circonstanciel) de la part de la grammaire des langues indo-européennes à la grammaire arabe.

En effet, il existe un rapprochement entre le circonstant de la grammaire gréco-latine, né tardivement (18^{ème} siècle de l'ère chrétienne), et la conception du circonstant du grammairien arabe az-ZAJJÂJÎ qui remonte au 10^{ème} siècle de l'ère chrétienne (4^{ème} siècle de l'hégire). On retrouve, dans les deux différentes théories, le concept de circonstanciel et des compléments de types sémantiquement différents qui entrent sous la dénomination de circonstanciel (circonstanciel de temps, circonstanciel de lieu, circonstanciel de manière, etc.). Ce rapprochement ne signifie en aucun cas qu'az-ZAJJÂJÎ a été inspiré par la grammaire des langues indo-européennes, car le concept grammatical de complément circonstanciel n'a vu le jour en Europe qu'au milieu du dix huitième siècle.¹ S'il y a inspiration, ce serait chronologiquement les grammairiens des langues indo-européennes qui se seraient inspirés de l'œuvre d'az-ZAJJÂJÎ.

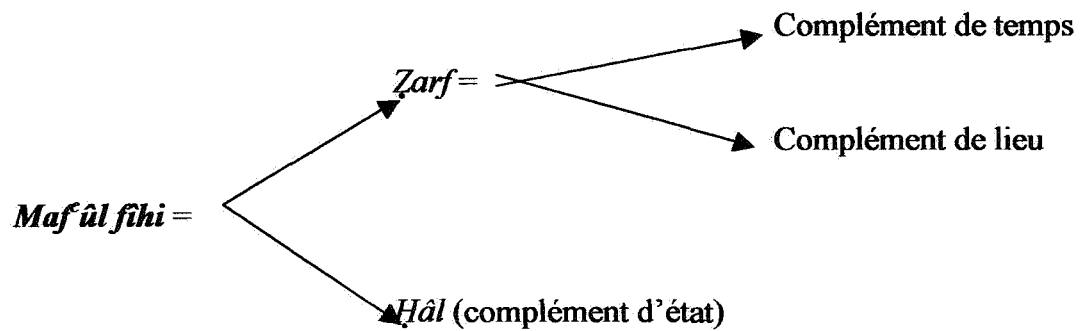
¹ Voir à ce sujet le chapitre sur la présentation du circonstant, dans la présente étude, p. 15.

Voici un schéma de comparaison entre le complément circonstanciel des langues indo-européennes et celui du grammairien arabe az- ZAJJÂJÎ.

- Complément circonstanciel des langues indo-européennes :



- Complément circonstanciel arabe :



Bref, l'emprunt de la notion de circonstance par les Arabes à Aristote semble très improbable. En effet, nous avons pu nous rendre compte que la notion particulière de *zarf* est loin de correspondre à la notion de vaisseau de la physique d'ARISTOTE ; que la notion de circonstance était inexistante dans la grammaire grecque ; que le complément circonstanciel n'a vu le jour en Europe que très tardivement (18^{ème} siècle). Ainsi, les premiers grammairiens arabes ont soit inventé le circonstant soit emprunté à d'autres cultures que celle gréco-latine.

5 - LA SÉMANTIQUE DU TEMPS ET DU LIEU

Il apparaît, dans la pensée grammaticale arabe, un certain rapport entre la notion de temps et la notion de lieu vague. Ce rapport est remarquablement notable dans le cas du circonstant (*zarf*). Il nous semble intéressant de nous arrêter sur ce sujet et de tenter de l'analyser afin de mieux comprendre la nature et les caractéristiques de chacune des deux notions. A l'issue de cela, il convient de montrer le lien qui existe entre eux et si possible, les points communs et les différences qui peuvent exister. Cette étude permettra d'obtenir une idée plus claire sur la représentation du temps et du lieu chez les grammairiens arabes anciens, mais également de mieux comprendre pourquoi les grammairiens arabes anciens ont réuni les deux notions de temps et de lieu sous un seul et même type de circonstant, le *zarf*.

Ce qui semble également intéressant, c'est de constater que dans les différentes cultures du monde, les notions de temps et de lieu ont toujours été rapprochées l'une de l'autre. En Europe, Olivier COSTA DE BEAUREGARD explique que : « Depuis l'âge grec, les deux notions de temps et d'espace ont été tenues pour sœurs. »¹ D. WUNDERLICH considère que le temps et l'espace sont structurés de façon comparable et que tout deux sont organisés de façon égocentrique. Ils sont tout les deux étendus.²

¹Olivier COSTA DE BEAUREGARD, *La notion de temps, équivalence avec l'espace*, p.29.

²D. WUNDERLICH, *Langage et espace*, p.65.

Ceci dit, nous avons jugé bon de donner un aperçu très bref de la représentation du lieu et du temps dans la linguistique des langues indo-européennes, afin de nous rendre compte si la représentation des grammairiens arabes est particulière ou semblable à d'autres représentations. Autrement dit, voir s'il existe une représentation du temps et du lieu commune à plusieurs cultures.

5.1 - LE TEMPS

5.1.1 - Représentation du temps chez les linguistes des langues indo-européennes.

Le temps est représenté comme un axe avec un passé, un présent et un futur. L'axe temporel est orienté vers le futur. Andrée BORILLO explique : « En linguistique, il y a une manière de représenter le temps, qui est de le traiter comme un continuum unidimensionnel asymétrique, c'est à dire comme un axe linéaire orienté sur lequel sont fixés des points de référence permettant de calculer des dates et de mesurer des durées. Le temps entre donc tout naturellement dans un système de représentation qui, au lieu d'être tridimensionnel comme celui que nous construisons pour l'espace, n'a qu'une dimension, le point et la ligne.¹

Le temps unidimensionnel fait partie du monde de l'abstrait. Il est lié à la mémoire et à la successivité. Il sert à situer les événements successifs qui sont, comme lui, abstraits. De ce fait, le temps est l'ordre des existences successives. Pour identifier et catégoriser les événements, dira D. WUNDERLICH, il faut un concept temporel richement différencié, selon des critères comme la durée, la localisation, le rythme, la forme.²

¹ Andrée Borillo, Le déroulement temporel et sa représentation spatiale en français, in : *Cahier de praxématique*, n° 27, p. 109.

² D. WUNDERLICH, *op. cit.*, p.64.

5.1.2 - Représentation linguistique du temps dans la pensée grammaticale arabe

La représentation linguistique, chez les grammairiens arabes anciens, est quasi identique à celle de la linguistique des langues indo-européennes. Le temps représenté par des propriétés spatiales unidimensionnelles et auquel font allusion les grammairiens arabes anciens est une sorte de continuum unidimensionnel asymétrique, comme un axe linéaire horizontal orienté de par sa mobilité ou si l'on préfère, sa fluence. Le temps serait le moyen de localiser les événements successifs vis-à-vis des interlocuteurs.

La seule différence se situe au niveau de l'organisation temporelle. En effet, les grammairiens arabes anciens font la distinction entre les parties du temps dont la valeur est déterminée (jour, mois, année, etc.) qu'ils appellent temps spécifié et les parties du temps dont la valeur n'est pas déterminée (depuis, moment, temps, etc.) qu'ils appellent temps vagues.

Mais si l'on veut situer une action dans la successivité, une action passée, présente ou future, il suffit de la référer à ce qui est successif vis-à-vis des interlocuteurs. Seuls les événements sont successifs, dont certains paraissent plus importants que d'autres aux yeux des interlocuteurs. Les différents états successifs du soleil vis-à-vis des êtres sont les localisateurs par excellence. Ils forment un tout homogène, régulier, linéaire et perpétuel que les Arabes anciens résument par : Le passage des jours et des nuits. Ce passage est

désigné par les termes /zamân/ ou /dahr/.¹ « Le passage des jours et des nuits – dit Ibn Abî ar-RABI^{c2} – est dû au mouvement du soleil, à ses levers et ses couchers. Le passage, le lever, le coucher et le mouvement sont tous des évènements. Ils sont du même genre que les noms d'actions. »³

لَأَنَّ مُضِيَّ اللَّيْلِ وَالنَّهَارِ إِنَّمَا كَانَ مِنْ حَرَكَةِ الشَّمْسِ وَطُلُوعِهَا وَغُرُوبِهَا. وَالْمُضِيُّ
وَالْغُرُوبُ وَالْحَرَكَةُ كُلُّهَا أَحْدَاثٌ فَهِيَ مِنْ جِنْسِ الْمَصَادِرِ.

Le terme /zamân/ désigne une temporalité objective spécifique au système solaire, bien qu'il existe d'autres évènements localisateurs. C'est ce que laisse entendre as-SUHAYLÎ⁴ dans sa démonstration : « Le temps (/zamân/) est relatif aux mouvements des astres. Les êtres humains ont besoin de localiser et dater leurs propres évènements aux moyens d'évènements comparables et connus de l'interlocuteur. Dieu, dit-il, a mis à leur disposition dans le mouvement des astres des évènements qui diffèrent selon la concomitance de la clarté et de l'obscurité, ainsi que le lever et le coucher du

¹ D'après Umrû l-QAYS, poète arabe préislamique, mort en -82/540 : « Le temps n'est autre que les nuits et les périodes... »... وَأَعْصُور... , *Recueil d'Umrû l-Qays*, p. 109.

² Ibn Abî ar-RABI^c, Abû al-Ḥusayn °Ubayd Allah al-Qurašî, descendant de °Utmân Ibn °UFFÂN, grammairien, né en 599/1203 à Işbilya en Andalousie et mort en 688/1289 à Sabta. (*Al-Bašit fi Šarḥ Jumal az-zajjâjî*, Ibn Abî ar-RABI^c, p.21).

³ Ibn Abî ar-RABI^c, *Al-Basit*, t. 1, p. 59.

⁴ As-SUHAYLÎ, °Abd ar-Raḥmân Ibn °Abd Allah Ibn Aḥmad Ibn °Alî al-Ḥassan de son nom Asbaḡ Ibn Ḥusayn Ibn Sadûn Ibn Ridwân Ibn Fattûḥ (l'un des pionniers de l'Andalûsî, Abû al-Qâsim et Abû Zayd) As-SUHAYLÎ est né en 508/1114 à Malaga (Andalousie) et mort en 581/1185, Il a été atteint de la cécité à l'âge de 17 ans, juriste, grammairien et exégète. Il est l'auteur d'une importante exégèse de la *Sîra an-nabawiyya* d'Ibn Hišâm intitulée : *Rawḍ al-Unuf fi tafsîr as-sîra an-nabawiyya li Ibn Hišâm (Rawḍ al-'Unuf, P.11)* ,

soleil, [car les mouvements ne sont pas différents en eux-mêmes et ne sont pas spécifiés intrinsèquement], étant donné que ces événements sont connus de l'ensemble des interlocuteurs, ils furent adoptés comme repères historiques et localisateur de leurs actions, leurs vies, leurs morts, et tout ce qui peut leur arriver. »

As-SUHAYLÎ ajoute : « S'il était possible de localiser et dater par ce qui est similaire à une action parmi les événements qui sont autres que le temps (*zamân*), tu te passes du temps. Tu dis : Je me suis levé à la sortie de l'émir, je suis sorti à la venue du pèlerin ou bien avec la venue du pèlerin. Ceci est également une localisation et une datation. Mais ce qui est universellement connu de l'ensemble des interlocuteurs, ce sont les portions du temps (*zamân*), telles le mois, l'année, le jour et ce qui est en dessous de cela. »¹

الزَّمَانُ لَمَّا كَانَ أَحْدَاثًا تُحَدِّثُ [عَنْ حَرَكَةِ الْفَلَكَ وَ كَانَ الْبَشَرُ يَحْتَاجُونَ إِلَى تَقْيِيدِ
أَحْدَاثِهِمْ وَ تَأْرِيحِهَا] بِأَحْدَاثٍ تُقَارِنُهَا مَعْلُومَةٌ عِنْدَ الْمُخَاطَبِ كَمَا يُقَيِّدُونَهَا بِالْأَمَاكِنِ
الَّتِي تَقَعُ فِيهَا. جَعَلَ اللَّهُ -تَعَالَى- لَهُمْ فِي حَرَكَاتِ الْفَلَكَ حَوَادِثَ تَخْتَلِفُ بِمَا
يُقَارِنُهَا مِنَ النُّورِ وَ الظُّلْمَةِ، وَ ارْتِفَاعِ الشَّمْسِ وَ انْحِدَارِهَا لِأَنَّ الْحَرَكَاتِ لَا تَخْتَلِفُ
لذَوَاتِهَا وَ لَا تَتَمَيَّزُ بِأَنْفُسِهَا وَ لَمَّا كَانَتْ هَذِهِ الْحَوَادِثُ الَّتِي هِيَ أَجْزَاءُ الزَّمَانِ مَعْلُومَةٌ
عِنْدَ جَمِيعِ الْخَاطِبِينَ [جَعَلُوهَا] تَأْرِيحًا وَ تَقْيِيدًا لِأَفْعَالِهِمْ وَ حَيَاتِهِمْ وَ مَوْتِهِمْ وَ جَمِيعِ
الْأُمُورِ النَّازِلَةِ بِهِمْ... وَ لَوْ أَمَكَّنَ أَنْ تُقَيَّدَ وَ تُؤْرَخَ بِمَا يُقَارِنُ الْفِعْلَ مِنَ الْحَوَادِثِ الَّتِي

¹ AS-SUHAYLÎ, *Natâ'ij al-fikr fi an-naḥwu*, pp. 426, 427.

هِيَ غَيْرُ الزَّمَانِ اسْتَعْنَيْتَ عَنِ الزَّمَانِ. تَقُولُ : "قُمْتُ عِنْدَ خُرُوجِ الْأَمِيرِ" وَ "خَرَجْتُ
عِنْدَ قُدُومِ الْحَاجِّ" أَوْ "مَعَ قُدُومِ الْحَاجِّ". لَكَانَ ذَلِكَ أَيْضًا تَوْقِيئًا وَ تَأْرِيحًا. وَ لَكِنْ
الَّذِي هُوَ مَعْلُومٌ عِنْدَ جَمِيعِ الْمُخَاطِبِينَ إِنَّمَا هِيَ أَجْزَاءُ الزَّمَانِ كَالشَّهْرِ وَ السَّنَةِ وَ الْيَوْمِ
وَ مَا دُونَ ذَلِكَ.

Le parallélisme et la concordance existant entre le temps /zamân/ et l'évènement sont importants, bien plus qu'avec le lieu vague. Ceci du fait que le temps /zamân/ est considéré par les grammairiens arabes comme une successivité d'évènements comparables à ceux des êtres humains. Ceci paraît être un facteur important pour les grammairiens, notamment pour SIBAWAYHI qui dit : « Les lieux spécifiés ont une forme. Le temps, c'est le passage des nuits et des jours, il est donc plus proche du verbe. »¹

وَ إِنَّمَا الدَّهْرُ مُضِيٌّ اللَّيْلِ وَ النَّهَارِ فَهُوَ إِلَى الْفِعْلِ أَقْرَبُ.

SIBAWAYHI compare un concept du monde concret avec un concept grammatical abstrait. Il démontre que les lieux topographiques ne se déplacent pas, contrairement au temps qui se déplace, car les jours et les nuits qui constituent le temps viennent et passent. Le temps extralinguistique serait semblable au verbe qui exprime des temps grammaticaux comme le futur, le

¹ Dans son commentaire du *Kitâb*, as-SIRÂFÎ montre bien que /fi'/ indique dans ce cas, l'action verbale, car, dit-il, : « Le temps est bien plus proche du /fi'/ (verbe) que du lieu spécifié, parce que l'action verbale (fi') c'est également des mouvements qui s'écoulent comme l'écoulement du temps. Je veux cependant signifier ici, l'action voulue des grammairiens, non pas l'acte réel, car le monde est l'acte de Dieu, le sanctifié. » *Sharḥ Kitâb Sibawayhi*, t. 2, p. 300.

présent et le passé. Le temps extralinguistique et le temps grammatical sont, d'une certaine manière, mobiles. C'est ce qui fait leur ressemblance.

Ibn Abî r-RABĪ^C, quant à lui, explique que : « Le passage, le lever, le coucher, et le mouvement du [soleil] sont des actions. Elles sont du même genre que les actions des êtres. Tu as pu remarquer que le temps ressemble aux actions sur deux points comme nous l'avons évoqué [auparavant]. »¹

المُضِيُّ وَالطُّلُوعُ وَالْغُرُوبُ وَالْحَرَكَةُ كُلُّهَا أَحْدَاثٌ فِيهِ مِنْ جِنْسِ الْمَصَادِرِ فَقَدْ
تَبَيَّنَ لَكَ أَنَّ الزَّمَانَ يَشْبَهُ الْمَصَادِرَ مِنْ وَجْهَيْنِ عَلَى حَسَبِ مَا ذَكَرْتَهُ.

Quant à as-SUHAYLĪ : « Comme l'être humain a besoin de localiser et de dater ses actes au moyen d'autres actes comparables et connus de l'interlocuteur. Dieu a mis à leur disposition dans les mouvements des astres des évènements qui diffèrent selon leurs parallèles que sont la clarté et l'obscurité. »²

وَمَا كَانَ الْبَشَرُ يَحْتَاجُونَ إِلَى تَقْيِيدِ أَحْدَاثِهِمْ وَتَأْرِيحِهَا بِأَحْدَاثٍ تُقَارِنُهَا مَعْلُومَةٌ عِنْدَ
الْمُخَاطَبِ. جَعَلَ اللَّهُ -تَعَالَى- لَهُمْ فِي حَرَكَاتِ الْفَلَكَ حَوَادِثٍ تَخْتَلِفُ بِمَا يُقَارِنُهَا
مِنَ النُّورِ وَالظُّلْمَةِ.

Ainsi, le temps est, sur certains points, comparable au lieu vague et sur d'autres points comme la mémoire et la successivité, il est comparable à l'évènement.³

¹ Ibn Abî r-RABĪ^C, *op.cit.*, t. 1, p. 509.

² As-SUHAYLĪ, *op. cit.*, p. 426.

³ Voir le présent travail sur la comparaison du temps et du lieu vague, p. 80.

La conception du temps chez les grammairiens arabes malgré son objectivité n'échappe pas aux visions métaphoriques. Ces dernières sont au nombre de deux et qui, d'après G. LAKOFF sont logiquement incompatibles ne pouvant être employées simultanément : Soit l'on se déplace devant un temps immobile, soit le temps mobile se déplace devant nous qui restons immobiles.[LAKOFF G., 1980]

5.1.2.1 - Structuration et organisation du temps.

Certes, le passage des jours et des nuits ne permet de localiser que par une organisation du système. Les jours se ressemblent tous comme c'est le cas pour les nuits et le reste des parties du temps.

Si le lieu vague est déterminé grâce à l'entité référentielle à laquelle il est rapporté, l'unité temporelle quant à elle, est liée à des états successifs du soleil tous identiques. L'aspect diurne du jour, nocturne de la nuit est le même à chaque fois. Rien ne distingue un jour d'un autre. C'est grâce au système sémiotique du calendrier, qui reste limité face au nombre de jours et de nuits illimités que la détermination ou la distinction pourra être réalisée entre les différentes parties du temps. Les jours comme les mois, sont déterminés entre eux par une série de noms limitée à sept pour les jours, et douze pour les mois, reportés ainsi de suite sur de nouveaux jours et de nouveaux mois.

L'aspect linéaire de la successivité des parties du temps permet, contrairement à la simultanéité des lieux vagues, d'y percevoir pour le locuteur

une partie du temps passé et une partie non passé. C'est l'une des possibilités offertes par la linéarité. C'est, semble-t-il, à cet effet que fut constituée la forme verbale associant, d'après az-ZAMAĞŠARĪ¹ : « Un procès (signifié par la racine) et un temps (signifié par l'agencement des paradigmes qui constituent le verbe).²

Évidemment, les deux parties du temps signifiés par l'agencement des paradigmes qui constituent le verbe et qui sont le temps passé et le non passé sont également exprimées par des noms tel que : /'azal/ pour le passé lointain et /'amad/ ou /'abad/ pour le futur lointain. /'id/ pour le passé et /'idâ/ pour le non passé.

Lorsqu'il y a la présence de verbe et des noms indiquant le passé ou le non passé, c'est au verbe que revient le privilège d'exprimer le passé ou le non passé. Les noms, sollicités pour affirmer l'aspect général ou particulier du temps passé/non passé, n'apportent rien de nouveau, car les temps sont déjà exprimés par le verbe.³

Les parties du temps permettent également de mesurer chronologiquement les évènements, car bien entendu, la successivité des

¹ Az-ZAMAĞŠARĪ, Abû I-Qâsim Maĥmûd Ibn °Umar, philologue, lexicographe, exégète mûtaẓilite, né à Zamakšar, près de la moderne Khiva, en 467/1075, et mort dans ce même village, en 538/1144. (A. ROMAN, *Étude*, pp. 1021-1029).

² Az-ZAMAĞŠARĪ, *Al-mufasssal*, p. 244.

³ D'après as-SABBÂN, les noms de temps tels que /ĥîn/, /mudda/, etc., sont une affirmation sémantique du temps verbal, car ils n'ajoutent rien de plus au temps désigné par le verbe. *Ĥâšiyat aṣ-Ṣabbân*, t. 2, p. 128.

différentes parties du temps nécessitent entre elles une délimitation. Pour un jour, il y a une valeur délimitée par la valeur temporelle de la nuit précédente et la suivante.

Il est vrai que les grammairiens arabes emploient le terme de « spécifié » pour les parties du temps. Cependant, il ne faut pas confondre avec la spécification par des traits caractéristiques comme c'est le cas pour les lieux spécifiés. La notion de spécificité concernant le temps est fondée sur une distinction structurale. Ce qui signifie que le jour n'est pas structuré comme la nuit, le mois ou l'année. Chacun de ces noms possède ses particularités, comme les lieux topographiques qui possèdent chacun ses particularités. De plus, la valeur temporelle de chacun des noms spécifiés est différente. Par exemple, le mois est plus long que le jour et l'année est plus longue que le mois.

5.2 - LE LIEU

5.2.1 - Représentation du lieu chez les linguistes des langues indo-européennes

D'après Jacqueline DERVILLEZ-BASTUJI, le lieu linguistique est défini, comme un fragment borné et qualifié de l'espace considéré.¹ Le lieu défini comme une partie de l'espace, est donc le principe d'individuation des figures.² Quant à l'espace, contrairement au temps, il est lié à la perception, au concret simultané. Il est l'ordre des coexistences.

Jacqueline DERVILLEZ-BASTUJI explique que : « Le découpage sémantique de l'espace en ces sous-ensembles que sont les lieux désignés n'est pas un donné primitif, mais un produit de l'activité linguistique située elle-même dans un rapport complexe –et fort mal connu-, d'une part avec l'organisation sociale de la communauté linguistique, de l'autre avec des facteurs généraux de structuration affective et cognitive de l'expérience. »³

Ainsi, d'après, André ROUSSEAU : « L'espace, perçu par les organes sensoriels, donne lieu à deux types de descriptions dans la langue : une description topographique (lieu, route, maison, etc.) et une description construite qui se manifeste par les différents modes de repérages. »⁴

¹ Jacqueline DEVILLEZ-BASTUJI, *Structures des relations spatiales dans quelques langues naturelles*, p :209.

² Olivier COSTA DE BEAUREGARD, *op. cit.*, p.54.

³ Jacqueline DEVILLEZ-BASTUJI, *op cit*, p :209.

⁴ André ROUSSEAU, *Sur quelques conceptualisation de l'espace*, p.152.

5.2.2 - Représentation linguistique du lieu dans la pensée grammaticale arabe

5.2.2.1 - Différenciation entre lieu vague et spécifié

Il serait important de préciser que la définition du lieu, présentée par Jacqueline DERVILLEZ-BASTUJI, mérite une remarque.¹ En effet, dire que le lieu est borné, cela demande des précisions, car tous les lieux ne sont pas forcément bornés. La tradition grammaticale arabe fait une distinction entre le lieu dit « spécifié » qui correspond parfaitement à la définition apportée par Jacqueline DERVILLEZ-BASTUJI et le lieu dit « vague » qui n'y correspond pas tout à fait. Nous allons, dans ce qui suit, essayer d'analyser les deux types de lieux et de montrer la différence qui existe entre eux.

5.2.2.2 - Le lieu spécifié.

5.2.2.2.1 - *Figuration des lieux spécifiés*

Quant au lieu spécifié ou topographique, c'est avant tout une figure, une forme, qui dans le champ perceptif, a tendance à se détacher comme un ensemble structuré, limité par sa configuration extérieure et ce, en opposition avec le fond qui reste non structuré. Dans une démarche originale qui consiste à comparer le lieu à un corps, SIBAWAYHI présente la conceptualisation des

¹ Jacqueline DEVILLEZ-BASTUJI, *op.cit.*, p. 209.

lieux topographiques (montagne, rivière, etc.) et urbains (maisons, bâtiments, etc.) dans le but de justifier leur classement dans la catégorie des entités concrètes. SIBAWAYHI dit : « Les lieux [spécifiés] sont plus proches des humains et ce qui leur est similaire, car, ajoute t-il, les lieux possèdent des corps. »¹

وَأَلْمَآكِنُ إِلَى الْإِنْسِ وَنَحْوِهِمْ أَقْرَبُ... وَالْأَمَاكِنُ لَهَا جُثَّةٌ.

Contrairement au temps qui lui est abstrait, non visible et relatif, le lieu, notamment le lieu topographique, est concret. Il est présent dans le champ perceptif du monde, avec une silhouette et des traits caractéristiques qui lui sont propres. Aucun lieu topographique ne ressemble à un autre lieu. Un lieu topographique peut être perçu de la même manière par plusieurs interlocuteurs, tandis que le temps ou le lieu vague de la tradition grammaticale arabe qui ne sont autre que des localisations spatiales relatives et abstraites, sont invisibles dans le champs perceptif du monde.

Ainsi, le lieu topographique, qui est du genre concret, perçu comme une silhouette avec des traits caractéristiques faisant son individualité et sa singularité, font qu'il est plus proche des individus humains et qu'il est présent dans leur monde perceptif.

¹ SIBAWAYHI, *op.cit.*, t. 1, p. 36.

5.2.2.2.2 - *Indépendance, individualité et identification du lieu spécifié*

Chaque être humain –dit B. POTTIER– est unique dans sa spécificité.¹

Les êtres sont individualisés par des traits spécifiques. Ceci est également valable pour les lieux topographiques qui sont considérés comme des individus du fait qu'ils possèdent –dit SIBAWAYHI– des traits qu'aucun autre lieu ne possède, exemple : La montagne, la vallée, la mer...²

وَيَكُونُ مِنْهَا حَلَقٌ لَا تَكُونُ لِكُلِّ مَكَانٍ وَلَا فِيهِ كَالجَبَلِ وَالْوَادِ وَالْبَحْرِ...

Les lieux topographiques sont considérés, au même titre que les êtres et les objets, comme des entités autonomes et indépendantes. Tels les humains « Ne vois-tu pas qu'ils les ont distingués en leur assignant des noms comme Zayd et °Amr. C'est le cas de Makka, °Umân et d'autres. »³

أَلَا تَرَى أَنَّهُمْ يَخُصُّونَهَا بِأَسْمَاءٍ كَزَيْدٍ وَعَمْرُو وَفِي قَوْلِهِمْ مَكَّةُ وَعُمَانُ وَنَحْوَهُمَا.

Tout comme les individus du genre humain, les lieux spécifiés sont considérés comme séparés les uns des autres au point où lorsqu'un procès est opéré en rapport direct avec l'un d'eux, les autres n'en sont pas affectés ni concernés. Les lieux spécifiés ne constituent pas un tout homogène, mais des éléments hétérogènes. La relation physique commune entre les lieux spécifiés est totalement absente dans la représentation des grammairiens arabes anciens.

¹ B. POTTIER, *Théories et analyse linguistique*, p. 9.

² SIBAWAYHI, *op. cit.*, t. 1, p. 37.

³ *Idem.*

C'est le cas notamment, chez le grammairien tardif Ibn Abî r-RABî^c qui dit :
 « Les circonstants de lieu [spécifiés] sont des individus, ils sont séparés les uns des autres par des corps et des traits. »¹

ظُرُوفُ الْمَكَانِ أَشْخَاصٌ وَ مُنْفَصِلٌ بَعْضُهَا مِنْ بَعْضٍ بِجُثِّ وَ خَلْقٍ.

Ainsi, la structuration de ce type de lieu est fondée sur les critères suivants :

- 1 – Une forme. Le lieu spécifié possède une configuration extérieure.
- 2 – Une individualité. Il possède des traits spécifiques.
- 3 – Une autonomie conceptuelle. Il existe en soi.
- 4 – Une identification spécifique. Il peut avoir un nom propre.
- 5 – Une stabilité. Du fait qu'il est une entité concrète, il est fixé dans l'espace et n'est pas relatif.

¹ Ibn Abî r-RABî^c, *op. cit.*, t. 1, p. 494.

5.2.2.3 - Le lieu vague.

5.2.2.3.1- L'aspect informel et relatif du lieu vague

Au niveau extra linguistique, le lieu vague est un concept non figurable, ne pouvant être représenté sous une forme visible. À ce propos, dans son annotation concernant les dires de aṣ-ṢABBÂN "Il (le lieu vague) n'a pas de figure", al-AŠMŪNĪ¹ explique : « C'est-à-dire qu'il ne possède ni forme, ni configuration que l'on perçoit avec une sensation manifeste. » "et de limite" c'est-à-dire : « des extrémités délimitées, autrement dit : précises. »

[قَالَ الْأَشْمُونِيُّ] : قَوْلُهُ مَا لَهُ صُورَةٌ : أَيِّ : هَيْئَةً وَ شَكْلًا يُدْرِكُ بِالْحَسِّ الظَّاهِرِ.
وَ حُدُودًا. أَيِّ : نِهَائِيَّاتٍ مَحْصُورَةً. أَيِّ : مَضْبُوطَةً.

Il ajoute : « Et s'ils sont vagues, c'est à cause de leur caractère impersonnel que l'on ne peut nommer par ses spécificités. C'est parce que sont des entités abstraites. »²

وَ إِنَّمَا كَانَتْ مُبْهَمَةً لِعَدَمِ إِزَامِهَا مُسَمًّى بِخُصُوصِهِ لِأَنَّهَا أُمُورٌ اِعْتِبَارِيَّةٌ.

¹ Al-AŠMŪNĪ °Alī Muḥammad, égyptien, grammairien, mort en 900/1495. (A. ROMAN, *Étude*. pp. 1021-1029).

² Aṣ-ṢABBÂN, *op. cit.*, t. 2, p. 129.

5.2.2.3.2 - Dépendance et relativité des lieux vagues

Le lieu vague n'a d'existence que relative et secondaire. Ce qui signifie que sans la présence d'entités concrètes, il n'y a pas de lieu vague. Seules l'existence et les interrelations des entités concrètes permettent l'existence et la détermination des lieux vagues. Le lieu vague est relatif à un actant qui peut être l'énonciataire et l'agent de l'action dans un énoncé.

Exemple :

| | | |
|--------------------------|--|------------|
| /jalas- tu | 'amâm-a | Zayd-i-n/. |
| je me suis assis | devant | Zayd |
| énonciataire et sujet | lieu vague relatif à l'énonciataire et déterminé par le point référentiel Zayd. | |

« Je me suis assis devant Zayd ».

Cela dit, parmi les lieux vagues, il y a ceux qui servent à localiser dans le contexte de l'énonciation et qui n'ont d'existence que par l'entité démonstratrice. Autrement dit, la localisation dans le contexte de l'énonciation n'existe que par celui qui localise.

Exemple :

| | |
|----------------|------------------|
| /jalas-a | hunâ/. |
| Il s'est assis | ici Déictique |

« Il s'est assis ici. »

- Le déictique /hunâ/ (ici) existe par l'énonciateur, car c'est lui qui montre le lieu. L'énonciataire est l'entité démonstratrice.

Les interrogatifs existent selon l'entité interrogative. Autrement dit, le lieu sur lequel on interroge est relatif à l'énonciataire.

Exemple :

/ʔayna jalas-a/.

« Où est-il assis ? »

- Les mesures de distance n'ont d'existence que selon l'énonciateur qui peut être l'agent de l'action. Ce qui signifie qu'il n'y a de mesure de distance que lorsque l'énonciateur en fait mention.

Exemple :

/mašâ farsakâyn-i/

« Il a parcouru deux parasanges. »

5.2.2.3.3- Instabilité et commutation du lieu vague.

Différemment du lieu spécifié dont la position est stable et fixe, le lieu vague se déplace dans le champ perceptif du monde. Un concept en constante évolution du fait qu'il ne fait pas partie des entités du monde visible et du fait qu'il est lié aux agissements des entités concrètes. C'est l'exemple entre autres, des orientations qui commutent entre elles. Ces lieux vagues –dit Abd ar-Rahmân Ibn al-'ANBÂRÎ– ne peuvent être considérés comme ayant un seul aspect, car "dessus" devient "dessous" et "dessous" devient "dessus".¹

هَذِهِ الظُّرُوفُ لَا تَتَقَدَّرُ عَلَى وَجْهِ وَاحِدٍ لِأَنَّ فَوْقًا يَصِيرُ تَحْتًا وَتَحْتًا يَصِيرُ فَوْقًا.

¹ Ibn al-ANBÂRÎ, 'Asrâr al-ʿarabiyya, pp. 106-107.

« Ce qui pour toi, dit aṣ-ṢABBÂN, est derrière, c'est devant pour d'autres et lorsque tu changes [de position] les choses s'inversent. C'est parce qu'ils (ces lieux vagues) ne possèdent pas de délimitations connues. C'est le cas de /kalfa/ (derrière) qui désigne ce qui se situe derrière toi en se plongeant jusqu'aux confins du monde. »¹

فَقَدْ يَكُونُ خَلْفَكَ أَمَامًا لِّغَيْرِكَ وَ قَدْ تَتَحَوَّلُ فَيَنْعَكِسُ الْأَمْرُ وَ لِأَنَّهُ لَيْسَ لَهَا أَمَدٌ مَعْلُومَةٌ
فَخَلْفَكَ مَثَلًا اسْمٌ لِمَا وَرَاءَ ظَهْرِكَ إِلَى آخِرِ الدُّنْيَا...

Il est important d'observer que la notion d'instabilité, concernant les lieux vagues, a pour origine, la mouvance des entités, et c'est là, l'un des critères qui favorisent la comparaison entre le lieu vague et le temps. Ce qui signifie qu'à partir d'un point référentiel situé dans l'espace, l'énonciateur décide ce qui sera le dessus, le dessous, le derrière et le devant du point référentiel et ce, malgré les orientations intrinsèques du point référentiel.²

5.2.2.3.4- La maîtrise du lieu vague

Pour localiser un procès dans un lieu vague, plusieurs éléments sont sollicités. Le premier élément est le point référentiel auquel est référé le lieu vague, puis le procès avec les éléments qui le constituent et enfin l'énonciateur. L'énonciateur est à l'origine de la localisation et le lieu vague

¹ Aṣ-ṢABBÂN, *op. cit.*, p. 129

² Voir pour l'orientation intrinsèque Andrée BORILLO, *L'espace et son expression en français*, p. 19.

lui est relatif. L'énonciateur peut être, lui-même, le point référentiel, mais également l'agent du procès.

Exemples :

1 – L'énonciateur localise un procès dans un lieu vague :

/fa- jâs-û **kilâl-a** ad-diyâr-i/. 17/5

alors, ils pénétrèrent **entre** les demeures

Procès lieu vague point référentiel

« Ils pénétrèrent à l'intérieur les demeures. »

2 – Dans l'exemple suivant, le point référentiel est l'énonciataire :

/lâ taktaşim-û **laday-** ya/ 50/28

Ne pas vous disputez **auprès** moi

Procès lieu vague énonciateur

« Ne vous disputez pas devant moi. »

3 – Dans l'exemple suivant, l'énonciataire est l'agent du procès.

/innî 'aḥmil-u **fawq-a** ra'sî **kubz-a-n** 12/36

Certes moi je porte **dessus** ma tête du pain

Énonciataire verbe lieu vague point référentiel cod

« Je porte sur ma tête du pain. »

Dans tous les cas figurant ci-dessus, le lieu vague est dépendant de l'énonciateur et ce, malgré l'orientation intrinsèque du point référentiel.¹ Selon

¹ En ce qui concerne l'orientation intrinsèque des objets, Claude VANDELOISE explique que : « Le dessus d'une bouteille est sa partie supérieure et l'arrière d'une voiture, sa partie opposée au sens du mouvement. Néanmoins, pour une bouteille retournée ou une voiture en marche arrière, le dessus est la partie inférieure de la bouteille et l'arrière, la partie de la voiture située dans le sens du mouvement. »

sa position et son appréciation, l'énonciataire se permet de faire commuter les types de lieux vagues. "devant" peut devenir "derrière". L'énonciataire peut abandonner l'orientation pour la proximité, l'éloignement et ainsi de suite... La relativité des lieux vagues, notamment des orientations, est très explicite dans l'exemple donné par Claude VANDELOISE où celui ci dit : « Le locuteur dira que le chat est à gauche, s'il parle de sa position réelle, il dira à droite s'il parle depuis la position de son interlocuteur »¹

Ainsi, en ce qui concerne la localisation par le lieu vague, il s'agit de situer l'évènement par rapport à une entité simultanée de l'environnement pragmatique des interlocuteurs. Ce procédé est lié, non pas à la mémoire, mais à la perception et au sens de l'orientation.

L'orientation intrinsèque d'un objet est, par définition, indépendante de la position du locuteur. Qu'en est-il des objets non intrinsèquement orientés selon les directions frontales et latérales, tels, par exemple, les arbres ?

Si on demande aux usagers de la langue française de désigner l'avant ou le devant d'un tel objet, ils répondront sans doute que ces appellations n'ont pas de sens. Pressés de désigner ces parties, si elles existaient, tous choisiront cependant la partie de l'arbre qui leur fait face. Ce type d'orientation n'est pas universel et HILL (1977) a remarqué que les usagers du *hawsa*, une langue d'Afrique occidentale, orientaient l'arbre inversement.

Le locuteur dira que le chat est à gauche, s'il parle de sa position réelle, mais il dira à droite s'il parle depuis la position de son interlocuteur.

L'espace en français, pp. 49-52-66.

¹ Claude VANDELOISE, *op. cit.*, p. 66.

6.POINTS COMMUNS ET DIFFÉRENCES ENTRE TEMPS ET LIEU

6.1 POINTS COMMUNS ENTRE TEMPS ET LIEU.

6.1.1 Distinction entre le vague et le spécifié

Dans leur organisation du temps et du lieu, les grammairiens arabes anciens ont procédé à un classement commun aux deux notions. Il s'agit de la distinction entre ce qui est spécifique et vague. Que ce soit pour le temps comme pour le lieu, les grammairiens arabes anciens font la distinction entre ce qui est déterminé par des limites et ce qui ne connaît pas de limite. Dans le temps, il y a les parties qui connaissent des limites et qui servent à dater et à mesurer. Dans le lieu, il y a ce qui connaît des limites. Autrement dit, qui possède une configuration comme les lieux topographiques.

Bien entendu, le temps spécifique est limité parce qu'il correspond à une partie sur l'axe temporel. Le lieu spécifié correspond à une partie fixe de l'espace multidimensionnel.

Ainsi, même si les catégories vagues et spécifiées du temps et du lieu ne se ressemblent pas dans leur nature, la simple classification entre vague et spécifique constitue un point de ressemblance entre le temps et le lieu.

6.1.2 L'aspect abstrait, relatif et instable.

Dans la pensée grammaticale arabe, la ressemblance fondamentale entre le temps et le lieu repose sur l'aspect abstrait et relatif des deux notions. En effet, le temps, dans son ensemble, spécifié et vague, est une notion abstraite. Hormis le lieu spécifié qui est perçu comme un corps ou un objet, le lieu est également une notion abstraite et relative.

Les parties du temps bougent sur l'axe temporel. Elles ne sont jamais à la même place. C'est le cas pour le lieu vague qui n'est autre que les orientations, les directions, les mesures spatiales. Le lieu vague est quelque chose qui n'existe que par la volonté des interlocuteurs et ce, lorsqu'ils désirent situer un procès dans l'espace infini. C'est une entité relative à l'interlocuteur et de ce fait, elle n'est pas fixe dans l'espace. C'est quelque chose d'instable.

Du fait que le temps, spécifique ou vague, est purement abstrait, relatif et instable, seul le lieu vague, qui n'est autre que des orientations abstraites, relatives et instables, lui ressemble. Les grammairiens arabes classent le lieu spécifié dans le monde concret, car pour eux le lieu spécifié est comparable aux corps et aux objets.

6.1.3 Spatialisation du temps

La conceptualisation de la temporalité en terme de représentation linguistique repose, que ce soit chez les linguistes des langues indo-européennes que chez les grammairiens arabes, sur un recours massif aux moyens offerts par la spatialité. Il y a, par conséquent, une forte spatialisation du temps. Un fait qui, d'après Gustave GUILLAUME, n'est pas l'affaire d'une seule langue : « Un trait universel de la construction du temps est d'en être une spatialisation. La raison en est que le temps représentable à partir de lui-même, tient sa représentation des moyens figuratifs empruntés à son opposé l'espace. C'est sous des termes d'espace que l'esprit humain se représente le temps. La simple représentation linéaire du temps qui fuit, est déjà un commencement de spatialisation. Cette figuration du temps par moyens spatiaux, grâce à quoi la vision d'univers développe et consolide en elle, l'antinomie espace/temps, est dans l'histoire du langage, et pour autant qu'on accepte à cet égard, le témoignage de celui-ci, dans celle de la pensée, un fait relativement tardif. »¹

C'est là un autre point commun dans la représentation du temps et du lieu. Le temps est spatialisé en étant représenté par une ligne et parce qu'on l'exprime avec un lexique qui appartient à l'espace.

¹ Gustave GUILLAUME, *Temps et verbe*, p. 208, 1964.

6.1.4 Représentation métaphorique du temps.

Dans une représentation métaphorique, le temps est représenté à l'image de l'axe spatial horizontal à polarités : devant/derrière. Dans cette représentation, le temps est figé, immobile et statique, alors que l'homme est mobile et progresse sur celui-ci. M. NOAILLY explique que « ego (l'homme) marche le long de l'axe en progressant vers l'avant, en direction des évènements qui font partie de son futur. Il les rencontre, les aborde, les traverse et les abandonne derrière lui, dans ce qui constitue son passé. C'est sur cette image que nous construisons ce que CLARK (1973) appelle la métaphore du « Moving ego » que l'on peut traduire en français par « progression de ego ». Cette métaphore « de progression de ego » est très courante. Elle donne une image de ego avançant sur l'axe du temps vers des repères connus ou prévisibles et s'en rapprochant de plus en plus : dates du calendrier, saisons, évènements prévisibles, attendus ou redoutés, etc ».¹

On ne peut donc pas s'étonner -explique Jean-Paul CONFAIS- de ce que les lexèmes, utilisés pour dénoter le temps, sont largement issus des termes spatiaux.²

Pour exprimer une telle vision des choses, il est fait appel au lexique appartenant à l'axe spatial horizontal. C'est le cas de : /'amâm-a/ (devant), /warâ'a/ ou /kalf-a/ (derrière), /qabl-a/ (avant), /ba'd-a/ (après), /'inda/ (auprès

¹ M.NOAILLY, *Le déroulement temporel et sa représentation spatiale en français*, p. 125.

² Jean-Paul CONFAIS, in : *interlangues, linguistique et didactique : temps, mode, aspect, le temps référentiel*, p. 171.

de, là où...). Cette image du temps statique occupe une place importante dans le texte coranique, dont voici quelques exemples illustratifs :

- /*yurîd-u l-'insân-u li-yaffur-a 'amâm-a-hu/*. 10/92

Il veut l'homme pour qu'il se rebelle **devant** lui

« L'homme veut se rebeller dans son avenir. »

Dans l'exemple ci-dessus, l'homme est représenté progressant sur l'axe du temps à polarités devant/derrière et il est décrit comme voulant commettre l'acte de rébellion dans sa progression vers l'avant qui correspond au futur.

- /*'inna há 'ulâ'-i yuhibbûn-a l-'âjilat-a wa yadarûn-a warâ'-a-hum*

Certes, ceux-là ils aiment la précipitation et ils laissent **derrière** eux

yawm-a-n taqîl-a-n/. 76/27

un jour lourd.

« Ceux-là aiment la vie éphémère (ce bas-monde) et laissent derrière eux un jour lourd [de conséquence] (le jour du jugement). »

Dans l'exemple ci-dessus, sur l'axe temporel, l'orientation "derrière" correspond au futur. L'agent tourne le dos au futur. De ce fait, l'orientation "devant" correspond au passé et "derrière" au futur.

- /*fa-l-yawm-a nunjî-ka bi-badan-i-ka li-takûn-a li-man kalf-a-ka*

Le jour, nous te sauvons avec ton corps pour que tu sois pour ceux **derrière** toi

'âyat-a-n/. 10/92

un signe.

« Aujourd'hui, nous allons conserver ton corps afin que tu sois un signe pour ceux qui viendront après toi. »

Dans l'exemple ci-dessus, l'orientation /kalf-a/ (derrière) correspond au futur, comme si l'agent a le dos tourné au futur. Dans ce cas, l'orientation devant correspond au passé.

Encore une fois, avec la métaphorisation du temps, nous avons un point commun entre le temps et le lieu. Le temps est représenté sous une forme spatiale.

6.2 DIFFÉRENCES ENTRE TEMPS ET LIEU

6.2.1 Le lieu localise toutes les entités

Dans le cas précis du lieu vague qui concerne l'ordre de la coexistence, où la localisation est liée à la perception, tout peut être localisé ensemble ou séparément parmi les choses perceptibles : êtres, objets, évènements... Autrement dit, on peut localiser simultanément un agent et une action ou seulement l'agent sans l'action.

Dans le domaine du perceptif simultané, la localisation d'un agent (être ou objet) seul est profitable à l'interlocuteur, car la localisation de l'agent se situe dans un lieu parmi tant d'autres avec lesquels il coexiste. La désignation d'un lieu signifie la volonté de distinguer une chose parmi tant d'autres. Le monde, simultané et coexistant, offre la possibilité de ne retenir dans la localisation spatiale que l'agent du procès, sans l'action. Le lieu comme l'agent du procès sont du même ordre, celui de la simultanéité et de la coexistence. Ils peuvent coexister ensemble. Il est donc possible de localiser uniquement l'agent sans l'action. Si l'action n'est pas localisée, c'est qu'elle est simplement sans intérêt pour les interlocuteurs. Cela peut être le cas de l'action non spécifiée de l'existence dont la forme verbale supposée est /kân-a/ (être), ou l'action d'être situé ou placé dans l'espace, dont la forme verbale supposée par les grammairiens arabes, est /istaqarr-a/ (s'installer dans un lieu)

Au niveau formel, après ellipse du verbe où de l'énonciatif (de forme verbale), le résultat est le même. C'est-à-dire la présence d'un ou plusieurs actants et d'un circonstant. Dans le cas de l'impossibilité de reconnaître le type de procès où le type d'unité lexicale représentant celui-ci, il convient de revenir au procès initial : l'installation (/ʾistiqrâr/). Cependant, à savoir si le nom de lieu vague est le complément du verbe /istaqarr-a/, ou de l'énonciatif /mustaqirr-u-n/, cela est beaucoup moins évident.

6.2.2 Le temps ne localise pas les corps (actants)

Le temps comme le lieu vague sont des composantes de la réalité du monde extérieur. Cependant, le temps qui est de l'ordre de la successivité est nécessairement lié à la mémoire. Il ne peut ainsi servir de réceptacle aux choses concrètes. SIBAWAYHI, lui, dit que le temps : « Ne peut constituer un réceptacle aux corps. »¹

وَجَمِيعُ ظُرُوفِ الزَّمَانِ لَا تَكُونُ ظُرُوفًا لِلْجَسَدِ.

Effectivement, l'ordre de la successivité constitue un fait linéaire. Le temps, face aux entités immobiles, est mobile dans le sens où les fractions qui le constituent passent d'une étape à l'autre, c'est-à-dire d'un futur vers un présent, puis s'en vont dans le passé.

¹ SIBAWAYHI, *op. cit.*, t. 4, p. 136.

Ainsi, le corps ne peut s'installer dans ce qui lui échappe (le temps). Par contre, il peut s'installer dans ce qu'il domine (l'espace), car cela fait partie du monde des observables, du monde concret, stable et coexistant. C'est à cela que fait allusion al-MUBARRID lorsqu'il dit : « Les circonstants de temps n'englobent pas le corps, car l'installation en celle-ci n'a pas de sens. »¹

فَأَمَّا الظُّرُوفُ مِنَ الزَّمَانِ فَإِنَّهَا لَا تَتَّصِفُ بِالْجُثَّةِ لِأَنَّ الْإِسْتِقْرَارَ فِيهَا لَا مَعْنَى لَهُ

Seuls les évènements ont le privilège d'être localisés par les temporalités, car ils sont du même genre. C'est à dire, faisant partie de l'ordre de la successivité et de la linéarité. Il y a l'évènement futur et passé. Tout évènement correspond nécessairement à une portion de temps, soit future soit passée.

Le fait qu'un corps est une composante du monde simultané, et le fait de dire :
 * /Zayd-u-n **al-yawma**/ ou /**ġadan**/ ou /**'amsi**/, « Zayd **aujourd'hui** ou **demain** ou **hier** », signifie que dans le contexte de Zayd, il ne coexiste qu'une seule portion de temps du fait que le temps est linéaire. Il n'y a aucun intérêt dans ce cas, d'en faire mention à l'interlocuteur. Cela ne lui sera d'aucun intérêt, contrairement aux lieux vagues qui coexistent ensemble et qu'il est nécessaire de distinguer.

¹ Al-MUBARRID, *Al-muqtaḍab*, t. 4, p. 329.

Au niveau de l'énonciation, le propre de l'énonciatif est de fournir à l'interlocuteur une information profitable, ce qui n'est pas le cas dans une phrase constituée d'un inchoatif et d'un nom de temps.